

Développement humain

Éducation de base / Enseignement supérieur,
enseignement et formation techniques et professionnels /
Santé / Sécurité sociale



Membres d'une équipe de projet et experte japonaise autour d'un guide expliquant la santé maternelle et infantile sur le site de la manifestation « Free Diagnosis Day » (journée du diagnostic gratuit) (Palestine)

Vue d'ensemble du développement humain

Dans ce domaine, la JICA assure une coopération technique dans trois secteurs : (1) éducation (éducation de base, enseignement supérieur, enseignement et formation techniques et professionnels), (2) sécurité sociale (assurance et aide sociales, soutien aux handicapés, travail et emploi), et (3) santé (lutte contre les maladies infectieuses, santé maternelle et infantile, *santé génésique*, *systèmes de santé*, *valorisation des ressources humaines* pour les soins de santé). Ces prestations fondamentales, qui constituent d'importants enjeux dans la vie des individus, sont toutes étroitement liées au concept de sécurité humaine. Elles sont également liées à cinq* des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés par les Nations unies en raison de leur importance pour la prospérité future de l'humanité.

Dans le domaine de l'éducation de base, la JICA s'emploie à relever le taux de scolarisation en incitant les communautés à se mobiliser ; elle s'efforce également d'accroître la qualité de l'enseignement en améliorant les méthodes d'apprentissage, les manuels, les matériels pédagogiques, etc., et en soutenant l'administration scolaire. Dans le domaine de l'enseignement informel (activités éducatives assurées en dehors des systèmes d'enseignement scolaire), des cours d'alphabétisation, importante pour la sécurité humaine, sont aussi menés.

L'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont essentiels au développement économique, et la JICA soutient la formation de ressources humaines dans les universités et les instituts de recherche pour répondre aux besoins du monde industriel. En particulier, l'importance des sciences et des technologies dans les pays en développement, notamment les technologies de l'information (TI), a été réaffirmée récemment. Dans ce contexte, ces pays attendent du Japon qu'il soutienne les établissements d'enseignement supérieur, qui sont des acteurs clés dans le développement et la diffusion des sciences et des technologies.

En matière de sécurité sociale, la JICA apporte son soutien dans plusieurs domaines : assurance maladie et régime des pensions, prévention sociale pour les personnes âgées et les enfants, intégration des handicapés dans la société, et enfin, problèmes de travail et d'emploi. L'Agence s'adapte selon les besoins des différents pays, tout en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du Japon.

Dans le secteur de la santé, la JICA mène des actions visant à renforcer les capacités des personnes, ainsi que des administrations, des municipalités, des groupes civiques et des résidents impliqués dans des activités de soins et de santé dans des pays en développement. L'objectif est de contribuer à l'extension et à la modernisation de services de santé équitables pour tous. La JICA met également en œuvre des projets liés à différents thèmes : lutte contre les maladies infectieuses, comme la grippe aviaire, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), le VIH/sida et le paludisme, particulièrement virulents en Afrique ; promotion de la santé maternelle et infantile, afin de protéger la santé des femmes et des enfants ; amélioration des services de santé fragiles des pays en développement, et enfin, formation de ressources humaines au service de l'hygiène et de la santé.

Par ces activités de valorisation des ressources humaines, la JICA s'emploie à défendre l'existence, les moyens de subsistance et la dignité de tous, conformément au principe même de la sécurité humaine.

*Les cinq OMD liés au développement humain sont les suivants : (1) assurer l'éducation primaire pour tous, (2) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (élimination des disparités entre les sexes et dans l'éducation), (3) réduire la mortalité des enfants, (4) améliorer la santé maternelle, et (5) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. (Les trois autres OMD sont les suivants : (1) éliminer l'extrême pauvreté et la faim, (2) assurer un environnement durable et (3) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.)

Éducation de base

Situation générale

Aujourd'hui, la communauté internationale s'efforce d'instaurer une éducation primaire gratuite et de grande qualité, d'améliorer le taux d'alphabétisation des adultes et d'éliminer les disparités liées au sexe dans l'enseignement. Elle s'appuie sur le « cadre d'action de Dakar : école pour tous », qui fixe pour ces objectifs la date butoir de 2015. Bien que le taux d'inscription dans l'enseignement primaire augmente, environ 77 millions d'enfants dans le monde n'ont toujours pas accès à cet enseignement. Alors que le taux d'inscription dans les premières classes du primaire s'accroît, nombreux sont les élèves qui n'accéderont jamais à des études supérieures.

Les enfants qui ne fréquentent pas les petites classes viennent



Ces élèves apprennent à mieux connaître les fonctions de leur organe du goût (langue) (projet de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le secondaire, phase 2, Kenya).

Dossier

Partie 1

Partie 2

Parties 3

Partie 4

Références

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement
3 Développement humain



Suite au nombre insuffisant de salles de classe, des élèves d'une école primaire de Mwanza (Mafawi) assistent aux cours en plein air ; tout manque, les bureaux, les chaises et les manuels scolaires. (Photographie de Katsumi Yoshida)

plus des familles vivant sous le seuil de pauvreté que des familles aisées, et plus des zones rurales que des zones urbaines, et enfin, ce sont en majorité des filles (57 %).

Dans le monde, environ 781 millions d'adultes ne disposent pas du niveau minimum d'alphabétisation, soit un cinquième de la population mondiale, dont deux tiers parmi les femmes.

Actions de la JICA

Face à ces problèmes, la JICA fournit une aide dans le secteur de l'éducation de base. Au début des années 1990, le montant alloué par la JICA dans ce cadre était environ de 15 milliards JPY par an, soit environ 12 % du budget de l'Agence ; aujourd'hui, il a augmenté, passant à quelque 25 milliards JPY annuels, soit environ 20 % du budget total (voir figure 3-5).

Conformément à sa politique de base, qui est d'aider les pays partenaires suivant leurs besoins, la JICA a identifié cinq points d'action prioritaires concernant l'éducation de base :

- 1) Augmentation du taux d'inscription dans l'éducation primaire et secondaire
- 2) Amélioration qualitative de l'éducation primaire et secondaire
- 3) Réduction des disparités liées au genre
- 4) Promotion de l'enseignement informel
- 5) Amélioration de la gestion scolaire

Pour que tous les enfants aient droit à une éducation, il ne suffit pas de bâtir des écoles, il est également essentiel de coopérer avec la communauté et les familles. Dans une région où il n'y a pas d'école près des maisons ou pas assez de salles de classe pour un nombre d'élèves croissant, il faut construire des écoles, mais même cela n'est pas suffisant. Nombreux sont les enfants qui ne peuvent aller à l'école parce qu'ils doivent travailler ou n'ont pas l'argent nécessaire pour s'acheter les manuels et les uniformes scolaires. Pour relever le taux d'inscription dans le primaire et le secondaire, la JICA ne se contente pas de construire des établissements scolaires, elle s'efforce dans ses actions d'accroître la compréhension des parents et des communautés, d'améliorer le fonctionnement des écoles et la gestion scolaire, dans le respect des besoins des différentes communautés et écoles.

Dans nombre de pays

en développement, les cours reposent sur l'apprentissage par mémorisation, les professeurs écrivent au tableau et dictent, les élèves sont là uniquement pour écouter. Or, les cours stimulant l'intérêt et la compréhension chez l'enfant sont de plus en plus demandés. Pour répondre à ces besoins, la JICA s'efforce de relever la qualité de l'enseignement en renforçant la compétence pédagogique des enseignants par une formation préalable et en cours d'emploi et la création de manuels qui leur permettent d'améliorer leurs cours.

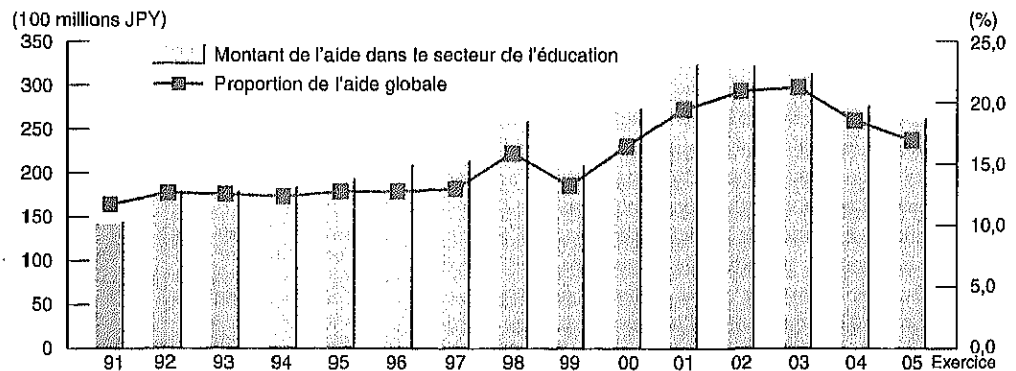
Dans l'enseignement des mathématiques et des sciences (MS) en particulier, l'Agence fournit depuis longtemps une aide fondée sur la riche expérience du Japon. L'envoi de JOCV professeurs de mathématiques et de sciences a débuté en 1966. En 2006, 2 146 JOCV avaient été envoyés dans 57 pays. En 1994, la coopération intégrée pour le développement de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le primaire et le secondaire a débuté aux Philippines avec le lancement du projet de renforcement des capacités de l'enseignement des mathématiques et des sciences (SMEMDP). Jusqu'ici, 27 pays ont bénéficié de projets similaires. Certains d'entre eux, notamment le projet de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences dans le secondaire (SMASSE) au Kenya et le projet d'amélioration des méthodes d'enseignement des mathématiques (PROMETAM) au Honduras suscitent l'intérêt des pays voisins et conduisent à une coopération régionale, qui s'étend à d'autres pays.

Plus concrètement, outre la formation des enseignants et la création de manuels à leur intention, la JICA appuie l'introduction d'expériences, de travaux pratiques et d'exercices particulièrement importants en mathématiques et en sciences, ainsi que le renforcement des capacités de planification des leçons et de conduite de classe dans le cadre de la méthode d'étude de leçons.

L'enseignement des mathématiques et des sciences ne contribue pas seulement à améliorer l'approche scientifique et le processus de pensée réflexive de l'enfant, il forme aussi la base de diverses compétences dans la vie courante ; il permet ainsi d'améliorer la santé et l'hygiène et la productivité agricole. L'éducation mathématique et scientifique est de grande qualité au Japon qui, de longue date, forme des ressources humaines ayant contribué à la croissance économique, aussi son aide suscite-t-elle de grands espoirs.

En outre, pour que tous les enfants aient accès à l'éducation, l'enseignement scolaire traditionnel ne suffit pas. L'éducation non formelle, qui permet de suppléer à cette insuffisance, et l'aide à l'alphabétisation, pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école étant enfants, ont récemment gagné en importance et en qualité. L'Agence s'emploie par ailleurs à relever le taux d'inscription scolaire des filles, qui est inférieur à celui des garçons.

Figure 3-5 Réalisations de la JICA dans le domaine de l'éducation



Source : Global Issue 2005, Groupe de planification, Département de la planification et de la coordination, JICA

Enseignement supérieur, enseignement et formation techniques et professionnels

Situation générale

Dans bien des pays en développement, les chances de bénéficier d'un enseignement ou d'une formation de qualité sont limitées. Les possibilités d'avoir des revenus suffisants sont par conséquent également limitées et le capital humain sous-exploité. L'absence de main d'œuvre qualifiée pour diriger les entreprises constitue un obstacle majeur à la promotion et au développement de l'industrie.

Dans le même temps, les progrès de la mondialisation ont favorisé les économies à forte intensité de savoir et la transmission des informations. Aussi, le rôle de l'enseignement supérieur, qui est de créer un noyau de ressources humaines pour développer et diffuser les connaissances, a vu récemment son importance s'accroître dans les pays en développement.

Aujourd'hui, l'éducation de base est dispensée dans le monde entier et nous nous devons désormais de donner plus de chances aux élèves toujours plus nombreux qui ont terminé le premier cycle de l'enseignement fondamental. Pour qu'ils puissent être des membres à part entière de la société et que le développement économique en soit favorisé, il devient toujours plus essentiel de leur fournir suffisamment de solutions en termes d'éducation et de formation après cette première phase de leur apprentissage.

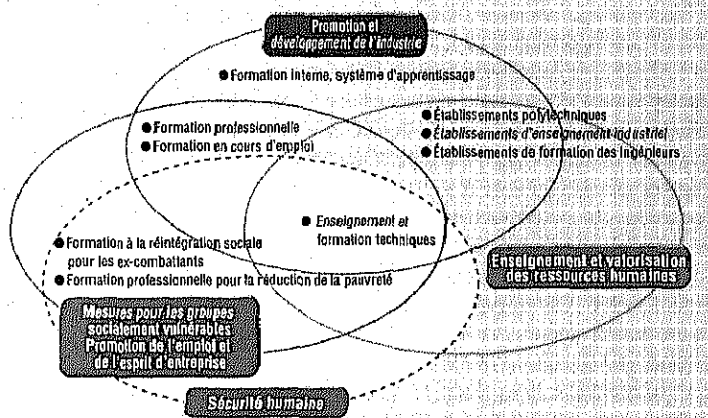
Actions de la JICA

Enseignement supérieur

Dans notre société actuelle, que l'on appelle également société de l'économie du savoir, les établissements de l'enseignement supérieur sont très souvent sollicités pour créer (recherche), diffuser (enseignement) et exploiter (contribution sociale) des connaissances et des informations. Dans les pays en développement également, le rôle que ces établissements sont appelés à jouer s'est accru, avec notamment la formation de ressources humaines qui participeront à l'édification de la nation, rehausseront le niveau intellectuel de la société toute entière et répondront aux besoins et aux aspirations de cette dernière, notamment en contribuant au développement industriel et régional. De nos jours, l'importance des sciences et des technologies, comme les TI, s'est vue réaffirmée et les espoirs placés dans les institutions d'enseignement supérieur sont encore plus forts.

Suite à ces changements de rôles, la politique de soutien de la JICA à l'enseignement supérieur évolue. Traditionnellement, elle était axée sur l'installation et l'extension de facultés et de départements dans les domaines de la technique, de l'ingénierie et de la science, domaines considérés directement bénéfiques à la promotion

Figure 3-6 Diagramme conceptuel des enjeux dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels



industrielle et au progrès technique. Mais ces dernières années, la JICA a étendu son soutien à d'autres activités, telles que l'administration de l'enseignement supérieur, l'enseignement des sciences sociales et le fonctionnement et la gestion des universités. L'Agence s'efforce également d'améliorer les capacités de recherche des écoles de l'enseignement supérieur et des centres de recherches, de renforcer la collaboration avec l'industrie, de promouvoir l'intégration régionale en se servant du réseau intrarégional reliant les universités, de proposer un enseignement à distance à l'échelle de la région, et enfin, d'offrir un soutien aux étudiants originaires des pays voisins. Dans une perspective globale à long terme, elle assure en outre des activités de coopération flexibles, répondant aux situations et aux besoins des différents pays partenaires.

Composé d'universités de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (AUN/SEED-Net) mis en place dans cette région poursuit deux objectifs : d'une part, constituer un réseau de coopération pour l'enseignement et la recherche, avec la collaboration de 19 universités de 10 pays membres de l'ANASE et de 11 universités japonaises, et d'autre part, renforcer les capacités d'enseignement et de recherche dans les domaines d'ingénierie des différentes universités participantes, en collaboration avec les universités japonaises. Le réseau, qui inclut des universités japonaises œuvrant dans un même domaine d'enseignement, doit servir de base au renforcement des capacités d'enseignement et de recherche, même après l'achèvement du projet de coopération de la JICA. Les programmes régionaux

Projet d'amélioration de la formation professionnelle en Équateur

ÉTUDE DE CAS

État d'Amérique latine traversé par la ligne de l'équateur terrestre, l'Équateur souhaite pour développer son économie accroître la productivité de son industrie nationale. La formation de ressources humaines dans ce domaine est par conséquent l'enjeu le plus important. Le pays manque en particulier de personnes disposant des compétences spécialisées requises. Dans ce contexte, on attend de l'organisme équatorien de formation professionnelle (Servicio Ecuatoriano de Capacitación Profesional, SECAP) qu'il mette en place une formation susceptible de répondre aux attentes du marché du travail.

Dans le cadre du projet, les cours de formation pour les ingénieurs spécialisés dans les domaines de l'électricité, de l'électronique, de

la mécanique et de la métallurgie sont élaborés au centre principal du SECAP. Les formateurs des trois centres régionaux sont ensuite invités à des cours de perfectionnement. La coopération financière non remboursable assurée dans le cadre du projet a permis de moderniser le matériel d'apprentissage de six centres SECAP et de mettre ainsi à disposition une infrastructure efficace garantissant une formation de grande qualité à l'échelon national. Grâce à cette aide, le SECAP a fourni une formation de haut niveau à plus de 5 000 personnes depuis 2002, date à laquelle le projet a débuté. Le SECAP a reçu des propositions de partenariat de plusieurs universités équatoriennes intéressées par des formations pratiques, ce qui démontre combien cet organisme est apprécié.

d'études à l'étranger et les réseaux de recherche permettent non seulement d'améliorer les normes éducatives des universités des régions concernées dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ils sont également importants pour l'intégration au sein de l'ANASE.

Enseignement et formation techniques et professionnels

Le besoin en ressources humaines d'une société donnée varie selon l'état de développement du pays considéré. Les pays à revenus moyens de l'ANASE, d'Amérique du Sud et du Moyen-Orient, dont le développement économique est soutenu par des investissements étrangers, sont confrontés à la nécessité de former les ressources humaines réclamées par l'industrie. Dans ces pays, il faut donc proposer un enseignement et une formation adaptés, permettant de répondre aux besoins du secteur industriel. À cet effet, la JICA conduit plusieurs actions : elle met en place et renforce le dispositif et l'organisation de la technologie industrielle et de la formation professionnelle ; elle programme et assure des stages en collaboration avec le monde industriel, et enfin, elle fournit une aide à l'emploi. En Jordanie, par exemple, un projet a été mis en œuvre afin de renforcer les capacités de fonctionnement et de gestion d'un centre de formation professionnelle. Ce dernier devrait pouvoir ainsi comprendre les besoins de l'industrie et de l'emploi au niveau de la région et faire en sorte que ses cours renvoient à la situation du marché de l'emploi.

En revanche, dans les pays les moins avancés ou qui ont connu des conflits, les industries sont sous-développées et les emplois potentiels dans les grandes entreprises plutôt rares. C'est pourquoi il est nécessaire de former des ressources humaines capables de travailler dans des entreprises jeunes ou de petite taille, avec en tête les objectifs suivants :



Conférence donnée par un homologue aux stagiaires du centre de formation polyvalent de Juba (Soudan)

acquisition de compétences pratiques de base, réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie. Dans les pays ravagés par les conflits en particulier, il importe non seulement de remettre en état les centres de formation détruits durant les conflits, mais aussi de répondre au plus tôt aux besoins de formation des ex-combattants et des rapatriés. Au Soudan par exemple, dans le cadre du projet d'amélioration des compétences de base et de la formation professionnelle, le centre de formation professionnelle qui n'avait guère fonctionné durant la guerre civile a été remis en état et la formation de base destinée à répondre aux besoins urgents a été confiée à une ONG. Parallèlement, l'embauche des stagiaires ayant suivi le cours de formation a été facilitée. Cette approche à multiples niveaux devrait permettre aux résidents locaux de connaître un meilleur avenir.

Santé

Situation générale

Ces derniers temps, la rapide avancée de la mondialisation s'est traduite par de nombreux avantages pour les pays en développement, et notamment une amélioration de leur situation économique. D'un autre côté, les flux transfrontières de biens et de personnes ont fait naître une nouvelle menace de pandémies par les maladies infectieuses émergentes (comme le SRAS et la grippe aviaire). Les disparités entre pauvres et riches se sont accrues avec le développement économique, conduisant à une situation dangereuse, où les populations déshéritées et socialement vulnérables, laissés-pour-compte du développement, ne peuvent bénéficier des services médicaux et sanitaires indispensables. Le gouvernement japonais a alors décidé d'apporter une aide approfondie dans le secteur de la santé et lancé en 2005 l'initiative pour la santé et le développement, afin de remédier à ce type de problèmes. Lors du sommet de Saint-Petersbourg en juillet 2006, des pays industrialisés, dont le Japon, ont par ailleurs annoncé qu'ils renforceraient la lutte contre les maladies infectieuses (VIH/sida, paludisme, tuberculose, anciennes et nouvelles souches de grippe aviaire).

Dans ce cadre, la JICA s'emploie à moderniser les services médico-sanitaires et à les rendre équitables, conformément au principe de sécurité humaine. Pour renforcer les capacités des individus, ainsi que des gouvernements, des municipalités et des organisations citoyennes engagés dans des activités médicales et sanitaires dans les pays en développement, l'Agence s'associe aux ministères et institutions concernés pour mettre en œuvre les projets ci-dessous.

Actions de la JICA

Lutte contre les maladies infectieuses

Les maladies infectieuses, comme le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme sont de graves problèmes pour les pays en développement, particulièrement en Afrique. Sur la base du plan

d'action pour combattre les maladies infectieuses en Afrique, présenté en mai 2006 par le gouvernement japonais, la JICA s'est engagée à promouvoir des programmes de lutte contre les maladies infectieuses respectueux des efforts d'appropriation des pays concernés. Dans le domaine du VIH/sida, l'accent a été mis sur l'aide à l'amélioration des capacités des pays en développement en matière d'élaboration de stratégies et de gestion de projets, mais aussi sur le renforcement des mesures de prévention concernant le conseil et le dépistage volontaire anonyme (CDVA).

Les actions de lutte au niveau local ont par ailleurs été renforcées. Ainsi, pour l'exercice 2006, 105 JOCV ont été envoyés en Afrique, en Amérique latine, etc., pour mener à bien diverses actions éducatives de prévention.

Santé maternelle et infantile, santé génésique

Dans les pays en développement, les problèmes de santé des femmes et des enfants demeurent préoccupants. Dans le monde, plus de 500 000 femmes meurent durant la grossesse ou l'accouchement chaque année. C'est d'ailleurs l'une des causes de décès les plus fréquentes chez les femmes. Par ailleurs, plus de 10 millions d'enfants meurent de maladies infectieuses curables avant leur cinquième anniversaire.

Face à cette situation, la JICA s'inspire des OMD et s'emploie à fournir à un stade précoce l'aide requise pour améliorer la santé maternelle et infantile. Dans ce cadre, elle s'est appuyée sur l'expérience japonaise pour présenter en Palestine un guide de santé maternelle et infantile (SMI) au Moyen-Orient. Un programme destiné à améliorer les services médicaux offerts aux femmes enceintes, parturientes et aux nouveau-nés a par ailleurs été lancé au Cambodge, en Syrie, à Madagascar, etc. Le programme élargi de vaccination (PEV), qui vise à protéger les enfants des maladies infectieuses, a lui aussi débuté, notamment en Chine et au Pakistan.

Renforcement des systèmes de santé

Pour renforcer de manière durable les programmes de santé maternelle et infantile et de lutte contre les maladies infectieuses, il est nécessaire d'améliorer l'ensemble du système dispensant les services de santé. Pour ce faire, il convient de mettre en place des administrations, des institutions et des organismes prestataires de services de santé, d'optimiser l'approvisionnement en médicaments, et enfin, de mobiliser des ressources financières. Ces dernières années, les pays en développement sont nombreux à connaître de rapides évolutions au niveau institutionnel, avec notamment la décentralisation et l'extension de l'assurance maladie, mesures qui sont susceptibles d'influer considérablement sur l'accessibilité et la qualité des services de santé. La JICA s'efforce d'apporter une aide adaptée à ces évolutions.

Au cours de l'exercice 2006, un système de gestion des données médicales adapté à la décentralisation a été mis en œuvre au Pakistan. Cette opération s'est déroulée dans le cadre de l'étude de développement sur l'amélioration du système d'information sanitaire, une étude qui a permis d'élaborer un plan d'action national dans ce domaine. Ce système permet à chaque municipalité de recueillir les données nécessaires et de fournir les services sanitaires requis en fonction des informations réunies. Dans des pays ravagés par un conflit, comme l'Afghanistan et l'Irak, l'Agence apporte une aide d'urgence destinée à remettre sur pied les systèmes de santé.

Développement de ressources humaines pour la santé

Les ressources humaines qui travaillent dans la santé ont un rôle essentiel à jouer dans le bon fonctionnement des systèmes sanitaires et la fourniture des prestations requises. Nombreux sont les pays en développement qui souffrent du nombre insuffisant et de la mauvaise affectation de leurs agents de santé et d'une qualité des soins insuffisante. La JICA a répondu aux besoins de divers pays (Cambodge, Laos, Vietnam, Ouzbékistan, Sénégal, et Arabie saoudite) sur deux points : d'une part, pour la formation de base (formation avant l'emploi) et la formation continue (formation pendant l'emploi) concernant des professions bien particulières, comme les infirmiers, et d'autre part, pour le renforcement des capacités des administrations chargées de former et d'affecter les ressources humaines.

Parallèlement à ces actions permanentes, la JICA élabore de nouveaux projets pour favoriser encore davantage le développement des ressources humaines dans le domaine de la santé : parmi les projets prévus, on peut citer la formation de personnel infirmier en Amérique Centrale, le développement des capacités en personnel pour les soins de santé de base en Asie et l'amélioration de l'enseignement de la médecine, également en Asie.

Sur le Terrain

Kenya

Projet SPEAK (renforcement de l'autonomisation de la population dans la lutte contre le VIH/sida au Kenya)

Initiative pour sensibiliser les gens dans leur quotidien

Lutte contre les maladies infectieuses avec la population locale

On estime à 25 millions le nombre de personnes contaminées par le VIH/sida en Afrique, soit deux-tiers des contaminations au niveau mondial. La propagation de ce fléau se traduit par une profonde anxiété dans la société et une pénurie en ressources humaines dans de nombreux pays africains. Au Kenya, plus de 1,3 million d'individus, soit 6,1 % de la population adulte, seraient contaminés.

La contamination intervenant le plus souvent par transmission sexuelle, on peut dans de nombreux cas prévenir la maladie en éduquant les gens pour qu'ils adoptent le comportement approprié. C'est pourquoi la JICA, qui soutient la lutte contre le VIH/sida au Kenya depuis plus de dix ans, s'efforce désormais de toucher les gens ordinaires et de les influencer dans leur quotidien, dans le cadre du projet SPEAK (Project for Strengthening of People Empowerment against HIV/AIDS in Kenya).

Des JOCV envoyés dans l'ouest du Kenya, où le taux de contamination est particulièrement élevé, aident les résidents locaux à combattre le sida de diverses manières : activités pédagogiques avec les jeunes des

villages, remise en état des centres de dépistage et de conseil sur le VIH/sida, et enfin, élaboration de plans de contrôle régionaux.

Tous les dimanches, BBC Swahili et ses stations de radio partenaires diffusent des programmes sur le VIH/sida en swahili. Ces émissions populaires, qui présentent le problème du VIH/sida sous divers aspects à travers des pièces de théâtre, des débats et des entretiens, font partie des activités de soutien de la JICA. Des communications en langues tribales autres que le swahili doivent bientôt être diffusées par les stations de radio locales.

Soutien de la politique du gouvernement national

En plus de ses actions visant à sensibiliser directement la population, la JICA soutient le gouvernement kenyan dans l'élaboration de politiques. Ainsi, des actions sont entreprises pour renforcer la capacité du gouvernement à évaluer en permanence la prévalence du VIH/sida dans le pays et à prendre les mesures appropriées. L'Agence soutient également l'élaboration et la diffusion de recommandations visant à améliorer la qualité du programme de lutte contre le VIH/sida.

Des experts japonais et des JOCV soutenant les activités de lutte contre le VIH/sida respectivement au niveau national et local se réunissent régulièrement pour rendre compte des progrès constatés et des difficultés rencontrées. Fait plus important encore, ils vérifient toujours, dans le cadre de leur activité, si les actions du gouvernement atteignent la population et si ses membres parviennent véritablement à se faire entendre par ce dernier. En résumé, l'Agence s'est engagée à mettre tout en œuvre pour que les gens ordinaires puissent se protéger par eux-mêmes du VIH/sida.

(Bureau de la JICA au Kenya)



Un JOCV et des membres d'un mouvement de jeunesse local invitent dans leur langue les habitants d'un village à passer un test de dépistage du VIH/sida.

Sécurité sociale

Situation générale

Le système de sécurité sociale se compose d'un ensemble de règles destinées à protéger la vie des citoyens et à leur garantir un confort de vie minimum. Le concept de sécurité humaine veut que, si l'on intègre les divers facteurs susceptibles de menacer l'existence de l'être humain, il doit être possible d'éviter toute aggravation de la situation, grâce à la protection sociale et à l'autonomisation des individus. Pour atteindre cet objectif, le système de sécurité sociale est lui-même conçu de sorte à réduire le plus possible les risques auxquels chaque citoyen peut être exposé au cours de sa vie. Pour avoir une société dans laquelle les individus puissent travailler dans la sérénité, le système de sécurité sociale doit être élaboré à l'avance. Le degré d'évolution atteint varie beaucoup suivant les pays en développement. Si quelques uns d'entre eux ont instauré un système servant la majorité des citoyens, d'autres n'ont carrément pas commencé à mettre en place quelque système que ce soit. La diversité de la situation exige donc des réponses appropriées au degré d'évolution des différents systèmes. S'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du Japon concernant la mise au point des systèmes de sécurité sociale, la JICA fournit l'aide suivante dans ce domaine.

Actions de la JICA

Sécurité et protection sociales

La coopération dans ce secteur couvre les programmes d'assurance-maladie et de pension de retraite, qui entrent généralement dans le cadre de l'assurance sociale, ainsi que les mesures de protection sociale pour les personnes âgées, les enfants, etc. Elle inclut également l'assistance aux personnes socialement vulnérables, notamment les jeunes délinquants et les ex-combattants. Concrètement, plusieurs projets sont mis en œuvre : 1) l'étude sur l'amélioration du système de retraites dans les zones rurales en Chine, 2) le projet de politiques d'aide sociale aux personnes âgées au Chili et 3) le projet de réadaptation des petites filles des rues au Mexique.

Soutien aux personnes handicapées

Même si l'aide aux handicapés est généralement considérée comme faisant partie de la protection sociale, la JICA ne considère pas ces personnes uniquement comme des bénéficiaires des services de l'aide sociale et s'efforce de les aider à vivre au sein de la communauté locale parmi les valides et à prendre une part dynamique aux activités sociales, comme des acteurs à part entière du développement. Plus précisément, cette action comporte plusieurs volets : formation de responsables parmi les handicapés, constitution et renforcement d'organisations de personnes handicapées, soutien pour une vie autonome et mesures en faveur d'une société sans barrières entre handicapés et non handicapés, réadaptation médicale, réadaptation professionnelle, réadaptation au sein du tissu social, et enfin, enseignement pour adultes et enfants handicapés. Dans ce cadre, l'Agence fournit une aide dans plusieurs pays : Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Chine, Égypte, Syrie, Jordanie, Rwanda, Bosnie-Herzégovine et Chili.

Travail et emploi

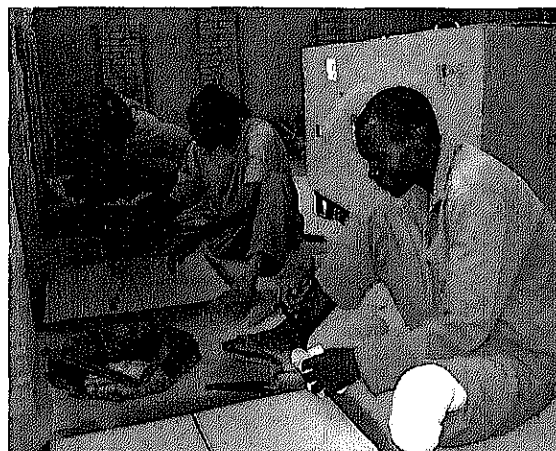
La JICA fournit une aide dans un large éventail de secteurs : politique du travail, politique de l'emploi, service de placement, normes de travail, sécurité et santé au travail, relations au travail, et enfin, assurances liées au travail, notamment assurance chômage et indemnités en cas d'accident du travail. Concrètement, la JICA met plusieurs projets en œuvre : 1) en Indonésie, elle détache des conseillers spécialisés dans la politique de l'emploi et les relations au travail, et apporte son soutien à l'amélioration des services de placement, 2) en Malaisie, elle contribue au renforcement de la sécurité au travail et de l'administration sanitaire et 3) en Chine, elle s'efforce d'améliorer les capacités en matière de technologies scientifiques, afin d'assurer la sûreté de la production.

Projet de formation de formateurs spécialisés pour handicapés au Rwanda

ÉTUDE DE CAS

Après les longs affrontements entre ethnies hutues et tutsies et le génocide de 1994, le gouvernement rwandais a lancé en 1997, avec l'aide de la Banque mondiale, le Programme de démobilisation et réintégration du Rwanda (PDRR). Alors que de nombreux ex-combattants souffrent de handicaps, l'aide qui leur est fournie se limite au traitement médical et à la fourniture d'équipements de réadaptation. Rien n'est prévu quant aux aptitudes indispensables à la réintégration sociale. Pour aider les ex-combattants handicapés à retrouver leur place dans la société, la JICA leur facilite l'accès aux installations des institutions de formation spécialisée, soutient la mise en place d'une formation spécialisée et forme des formateurs dans ce domaine. Ainsi, au 6 mars 2007, 202 ex-combattants handicapés avaient suivi le programme de formation spécialisée. Parmi eux, 144 ont rejoint des entreprises coopératives, trouvé un emploi dans une entreprise privée ou démarré une activité à leur compte, en exploitant les compétences acquises durant le programme de formation. Le projet devrait servir de point de départ pour faciliter l'accès à la formation

spécialisée, non seulement pour les ex-combattants handicapés mais aussi pour les handicapés civils.



Les stagiaires espèrent acquérir les moyens d'être autonomes et de se réintégrer dans la société.

Environnement mondial

Protection de la nature/Gestion de l'environnement
(lutte contre la pollution)/Eau, prévention des
catastrophes



Action menée conjointement avec la population locale pour protéger la forêt amazonienne (projet d'exploitation durable des ressources forestières situées dans les plaines inondables de l'estuaire de l'Amazonie — État d'Amapá, au Brésil)

Vue d'ensemble du secteur de l'environnement mondial

Tendances de la coopération en matière d'environnement

Lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) organisée à Rio de Janeiro en 1992, la gravité des problèmes environnementaux a été largement reconnue par les pays présents. Le plan d'action adopté pendant la conférence, Action 21, a servi de lignes directrices pour l'approche des problèmes mondiaux liés à l'environnement, et la promotion d'un développement durable a été identifiée comme objectif mondial commun. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (UNGASS) s'est tenue en juin 1997, cinq ans plus tard, pour vérifier l'état de mise en œuvre d'Action 21. En septembre 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés lors du sommet du Millénaire, appelaient à « assurer un environnement durable ».

S'agissant de la réduction des risques de catastrophe, conformément au principe directeur suivant lequel les sociétés capables de résilience face aux catastrophes parviennent plus facilement à instaurer une croissance économique durable, la « stratégie et le plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr » ont été adoptés lors de la première conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, qui s'est tenue à Yokohama en mai 1994. En janvier 2005, une deuxième conférence a eu lieu à Kobe pour examiner les progrès accomplis pendant la première décennie dans l'application de la stratégie et du plan d'action de Yokohama, et pour définir une nouvelle stratégie.

Au Japon, les problèmes environnementaux des pays en développement sont considérés comme des questions importantes ayant de graves répercussions, non seulement sur les pays en développement eux-mêmes, mais aussi sur la communauté internationale. Ainsi, l'APD a depuis toujours privilégié la protection de l'environnement. Lors de la CNUED, le gouvernement japonais a annoncé qu'il porterait de 900 à 1 000 milliards JPY la part de son APD consacrée à l'environnement au cours des cinq années suivantes. Il a ensuite annoncé l'initiative de Kyoto (destinée à aider les pays en développement à lutter contre le réchauffement planétaire) lors de la troisième conférence des parties (CdP-3) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCC) en décembre 1997. Le plan à moyen terme sur l'APD publié en août 1999 définit par ailleurs la protection de l'environnement comme un enjeu majeur et préconise de promouvoir de façon proactive l'initiative de Kyoto et d'accorder une plus grande attention à l'environnement dans la mise en œuvre de l'aide au développement.

En septembre 2002, le gouvernement japonais a annoncé

l'initiative pour la sauvegarde de l'environnement en faveur du développement durable (EcoISD) lors du sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, désignant comme domaines prioritaires : (1) les efforts pour lutter contre le réchauffement de la planète ; (2) la lutte contre la pollution ; (3) les questions liées à l'eau douce ; et (4) la protection de la nature.

Lors du sommet suivant, l'initiative japonaise des 3R (réduction, réutilisation, recyclage) a été adoptée, en complément de la lutte contre le réchauffement climatique ; le recyclage des déchets a en effet été identifié comme un enjeu essentiel.

Lors de la deuxième conférence sur la réduction des catastrophes en janvier 2005, le gouvernement japonais a indiqué qu'il s'engageait à apporter son aide dans ce domaine à différents stades : préparation aux situations d'urgence, secours d'urgence, puis reconstruction et réhabilitation ultérieures. Le recours à des techniques de réduction des risques de catastrophe perfectionnées par le Japon au fil de ses expériences a également été évoqué.

Actions de la JICA

La JICA a élaboré des plans concrets dans le secteur de l'environnement, en s'appuyant sur les principes de base et les plans d'action cités précédemment. Toutefois, ses efforts antérieurs en matière d'aide revêtaient des formes diverses et faisaient appel à plusieurs secteurs. En avril 2004, la JICA a créé le Département de l'environnement mondial, en vue d'établir un système permettant d'avoir en permanence une action efficace et productive, de l'identification des problèmes à la formulation et à la mise en œuvre de projets, de façon à pouvoir traiter les problèmes complexes des pays en développement. Élaborées en 1990, puis révisées et reformulées en mars 2004, les *Lignes directrices relatives aux considérations environnementales et sociales* s'appliquent à tous les projets.

Récemment, la protection de la biodiversité, la lutte contre la désertification et la lutte contre le réchauffement de la planète, la lutte contre les pluies acides, les mesures de prévention contre les séismes et d'autres catastrophes sont devenues des questions essentielles. Face à ces problèmes environnementaux complexes, la JICA déploie d'importantes activités de coopération selon une approche classique s'articulant autour de (1) la protection de la nature ; (2) la gestion de l'environnement (lutte contre la pollution) ; et (3) la problématique de l'eau et la prévention des catastrophes naturelles. Parallèlement, elle développe son savoir-faire en matière de protection de l'environnement à l'échelle mondiale, pour pouvoir élaborer et mettre en œuvre des méthodes d'aide efficaces.

et océans, etc.) et en exploitant leur environnement naturel. Mais depuis quelques années, l'environnement naturel s'est détérioré rapidement en raison de l'utilisation excessive de ces ressources,

Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

Références

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement
4 Environnement mondial

Protection de la nature

Situation générale

Les sociétés humaines se sont développées en s'appuyant sur les innombrables richesses de la nature (forêts, lacs, marais, mers

ce qui menace les bases mêmes de l'existence des générations futures.

Couplée à la pauvreté et à la famine, cette dégradation du milieu naturel s'est parfois soldée par de graves problèmes sociaux et par des conflits régionaux. Les êtres humains doivent désormais repenser leur relation à la nature, et pourvoir à l'instauration et au développement d'une société vivant en harmonie avec son environnement.

Actions de la JICA

La JICA, qui considère la protection du milieu naturel comme un domaine important de la coopération internationale, s'est engagée activement dans ce sens, afin de contribuer à la mise en place d'un équilibre entre la nature et les activités humaines.

L'Agence apporte une aide dont les objectifs spécifiques sont l'utilisation durable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la restauration des terres dégradées (voir figure 3-7).

Utilisation durable des ressources naturelles

Dans ce domaine, la JICA assure deux types de coopération. La première concerne l'appui à l'utilisation durable des ressources naturelles par les communautés. Dans les régions où la population surexploite ces ressources pour pouvoir vivre, détériorant ainsi son environnement naturel, la JICA assure une coopération axée sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie des résidents et sur la protection du milieu naturel. Dans les régions concernées, les individus sont tributaires des ressources naturelles pour leur survie. Il est par conséquent indispensable de favoriser l'utilisation durable de celles-ci, et non leur épuisement, pour protéger la vie de ces populations. La JICA s'emploie donc à renforcer les capacités des individus à gérer les ressources naturelles et à développer un système leur permettant d'en

optimiser l'utilisation, de façon à ce qu'ils puissent continuer à profiter de ces ressources tout en veillant eux-mêmes à leur préservation.

L'autre type de coopération est l'appui à l'aménagement forestier durable. Pour permettre aux pays en développement de planifier et de mettre en œuvre une exploitation durable des ressources naturelles que sont les forêts, la JICA contribue à la réalisation d'études sur les ressources forestières et à l'élaboration de plans d'aménagement forestier ; l'objectif est de concilier capacité d'aménagement forestier et protection des forêts. Ces dernières années, en relation avec les projets forestiers relevant du mécanisme pour un développement propre (MDP), la JICA a apporté une aide dans les domaines suivants : mise en place d'un système d'exécution dans les pays en développement, renforcement des capacités des administrateurs, études et recherches sur la faisabilité de ces projets, qui ont tous pour objectif de lutter contre les changements climatiques (voir pp. 12 à 13).

Protection de la biodiversité

Dans les régions possédant une grande biodiversité et une nature encore intacte, la JICA mène des activités portant sur la collecte de données relatives au milieu naturel (afin de dresser un bilan précis de la situation), le développement d'un système de gestion des réserves, l'éducation à l'environnement, le traitement des eaux usées et polluées, et la création de moyens d'existence fondés sur des activités respectueuses de l'environnement (comme l'écotourisme). Toutes ces activités sont conçues pour préserver ce bien précieux qu'est la nature, et améliorer les revenus des individus qui y vivent.

Restauration des terres dégradées

Dans les régions où la destruction du milieu naturel a été accélérée par la surexploitation pastorale, agricole ou forestière, des problèmes comme l'érosion des sols et la désertification se font jour, rendant plus difficiles les conditions de vie de la population. L'aide de la JICA dans ces régions se concentre sur la mise au point de technologies adaptées de restauration des sols et sur l'instauration d'un système d'entretien et de gestion visant à restaurer l'environnement naturel, dont la population tire ses moyens d'existence.

Figure 3-7 Objectif de la coopération en matière de protection de la nature

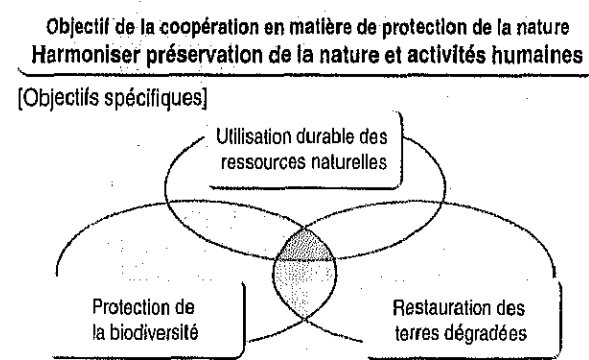
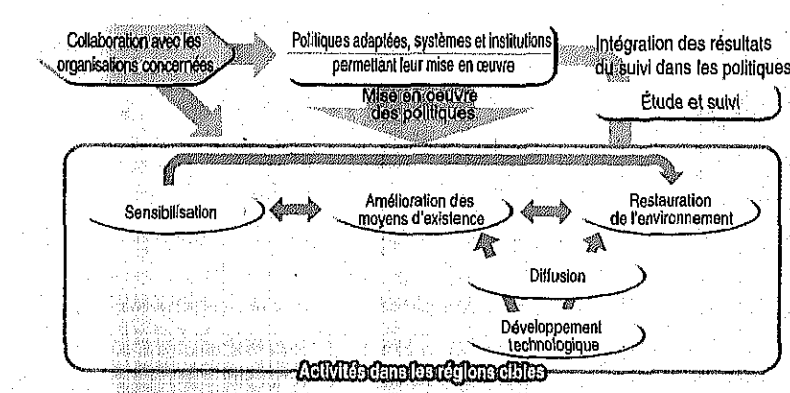


Figure 3-8 Structure nécessaire pour favoriser la protection de la nature



Protection efficace de la nature

Dans la mise en œuvre de l'aide en faveur de la protection de la nature, il importe d'instaurer un système ou des capacités permettant aux pays en développement d'assurer eux-mêmes la protection de leur environnement naturel (voir figure 3-8). Consciente de cela, la JICA assure un soutien global destiné à améliorer les politiques et les institutions, renforcer le système d'exécution, perfectionner les activités d'étude et de suivi, restaurer l'environnement, améliorer les conditions de vie des habitants, les sensibiliser au problème, etc.

Dans ses actions, l'Agence s'efforce d'établir un système capable de favoriser les activités de protection de la nature en collaboration avec tous les acteurs concernés,



Étude sur les données de base (température, salinité et transparence de l'eau, etc.) pour la sauvegarde du milieu marin (projet de protection de la réserve marine des Galapagos, en Équateur)

selon une approche transversale. En effet, la protection de la nature nécessite des efforts dans divers secteurs — autres que l'environnement — car elle doit prendre en compte l'existence des populations qui y vivent ; plus important encore, elle implique la

collaboration et la coordination avec les multiples acteurs intervenant dans la zone à protéger (administration locale, ministères et départements en charge de l'environnement et de l'agriculture, ONG, entreprises, etc.).

Projet de développement de la foresterie communautaire intégrée (phase d'extension) au Sénégal (PRODEFI 2)

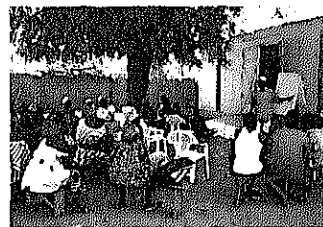
ÉTUDE DE CAS

Au Sénégal, en Afrique occidentale, la dégradation des terres liée à la déforestation et au développement des surfaces agricoles s'est accentuée, et les conditions de vie de la population ont empiré. Face à cette situation, la JICA a mis en œuvre en 2000, pour une durée de cinq ans, le projet de développement de la foresterie communautaire intégrée (PRODEFI).

Dans les projets habituels, la formation s'adresse à des individus sélectionnés dans les villages. Or, PRODEFI a mobilisé les ressources disponibles pour offrir diverses formations sur l'aménagement forestier et l'amélioration des moyens d'existence à tous ceux qui souhaitent en bénéficier.

Ainsi, les résidents locaux qui hésitaient à planter les semis reçus ont pris conscience des possibilités et des avantages liés à la préservation des ressources régionales, et ils ont commencé à produire et à planter eux-mêmes des semis. Ils ont également tiré parti des connaissances acquises lors de ces formations en mettant

en place diverses activités économiques, à travers la création de jardins potagers, notamment. Ce projet a donc eu pour effet d'améliorer peu à peu les moyens d'existence de la population et de redynamiser le village tout entier.



Les formations proposées dans le cadre du projet sont ouvertes à tout le monde.

L'objectif, à terme, est que la Direction des eaux et forêts (rattachée au ministère de l'Environnement) du Sénégal se charge de diffuser la méthode appliquée dans le cadre de PRODEFI. En 2005, la JICA a prolongé de trois ans la durée du projet, et elle a porté de 18 à 30 le nombre de villages concernés ; ce modèle va ainsi pouvoir être amélioré et diffusé plus largement.

Sur le Terrain Argentine

Projet de protection du milieu naturel dans la région d'Iguazú

Protéger la riche biodiversité de la forêt du Paraná

Destruction de pans entiers de la forêt vierge

Les chutes d'Iguazú (Iguaçu en brésilien) sont situées à la frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay, à 26° de latitude sud ; elles comptent parmi les trois chutes d'eau les plus spectaculaires de la planète. La forêt du Paraná est connue pour sa biodiversité : elle renferme de nombreuses espèces indigènes (oiseaux, insectes, plantes), ainsi que des plantes et animaux rares, comme le tamarou (fourmilier géant) et le papillon morpho.

Le gouvernement argentin a créé le Parc national d'Iguazú en 1934 ; ce parc qui s'étend sur 70 000 hectares de forêt autour des chutes du même nom est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1984. En Argentine, les parcs nationaux sont des réserves bien délimitées où patrouillent des gardes ; seuls les touristes et les personnes dûment autorisées peuvent y pénétrer. Toutefois, les animaux et les insectes se déplacent aussi hors du périmètre défini par les hommes ; ils deviennent alors des proies faciles pour les braconniers. De plus, en dehors de ce périmètre, les terres appartiennent à des propriétaires privés qui, en toute légalité, ont abattu des forêts et les ont remplacées par des surfaces cultivées.

Suite à la construction de barrages et au développement rapide des terres agricoles, la forêt vierge n'occupe plus aujourd'hui que 5,8 % de sa surface initiale (qui était d'un million de km²). Pour tenter

d'enrayer cette situation, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a classé la forêt du Paraná parmi les écorégions Global 200 (il s'agit de régions à protéger en priorité, de « points névralgiques » nécessitant des mesures urgentes de sauvegarde).

Pour protéger la forêt du Paraná, il est essentiel de permettre aux populations qui résident à l'intérieur ou à proximité (zone tampon) du périmètre protégé de vivre en harmonie avec la nature. Compte tenu de tous ces éléments, le projet de protection du milieu naturel de la région d'Iguazú a été lancé en février 2004.

Les trois piliers du projet

Les activités menées dans le cadre du projet reposent sur trois piliers : collaboration et partage d'informations, éducation à l'environnement, programme pilote. Le premier pilier vise à faciliter la collaboration et le partage d'informations entre les trois entités qui intervenaient jusque-là de manière séparées. Il s'agit de l'administration du parc national, de la province de Misiones en charge de l'utilisation des sols et de la protection de la nature à la périphérie du parc, et de la municipalité d'Andresito qui représente les résidents pauvres, pour l'essentiel de petits cultivateurs de yerba maté (plante dont on tire le maté, la boisson nationale argentine). Concrètement, les experts de la JICA fournissent aux trois entités des informations sur les méthodes japonaises de préservation de la nature et de gestion des parcs nationaux, et ils leur offrent l'opportunité de se rencontrer

et de collaborer. Quant aux activités d'éducation à l'environnement, elles sont conçues pour permettre aux résidents de mesurer la valeur des ressources naturelles locales et d'accroître cette valeur par le biais du tourisme. Enfin, dans le cadre du programme pilote, un écolodge (gîte écologique) a été construit — son exploitation sera confiée aux résidents locaux — et un programme d'éducation à l'environnement est distribué aux occupants du gîte ; les bénéfices sont ainsi réinjectés dans l'économie locale.

Ces activités menées sur trois ans ont consolidé la collaboration entre l'administration du parc, la province de Misiones et la municipalité d'Andresito. La forêt de Paraná inspire un sentiment de fierté à un nombre croissant de résidents locaux, et l'exploitation de l'écolodge commence à générer un revenu stable.

(Bureau de la JICA en Argentine)



Des enfants participent à une activité de boisement.

Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

Références

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement
4 Environnement mondial

Gestion de l'environnement (lutte contre la pollution)

Situation générale

La mondialisation et le développement économique ont pour corollaire une aggravation des problèmes environnementaux, qui pèsent de plus en plus sur la santé et les conditions de vie des habitants de nombreux pays en développement (les pays développés ne sont évidemment pas épargnés). Divers problèmes environnementaux comme la pollution atmosphérique d'origine industrielle et automobile, la contamination de l'eau liée à une gestion inadéquate des eaux usées (domestiques et industrielles), et les problèmes de déchets liés à l'urbanisation et à l'évolution des modes de consommation sont de plus en plus criants dans les pays en développement. Certains de ces problèmes comme les pluies acides et le phénomène du sable jaune ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Le sentiment d'urgence suscité par les problèmes d'environnement planétaire, comme le réchauffement climatique, se développe rapidement.

Ces problèmes sont considérés comme préoccupants car ils pèsent sur les générations tant actuelles que futures. De leur propre initiative, les pays en développement s'efforcent de remédier à ces problèmes, par la mise en place de ministères de l'Environnement ou d'organismes jouant un rôle similaire, et l'actualisation de leur législation dans ce domaine. Les problèmes écologiques constituent toutefois un domaine assez neuf, et ils n'ont pas été pris en compte de manière satisfaisante par manque de compétences, de personnel et de ressources financières. Rien ne sert d'attendre que les écosystèmes mondiaux et la santé des populations soient gravement endommagés pour prendre des mesures. Il est donc indispensable de mener des actions conformes au cadre international fondé sur le principe de précaution.

Actions de la JICA

S'inspirant de *Notre avenir à tous* publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), organisée à Rio de Janeiro en 1992, la JICA a renforcé son action en matière de gestion environnementale (lutte contre la pollution). Les questions environnementales étant

multiples et faisant intervenir de nombreux facteurs et protagonistes, il n'est pas possible de les résoudre à brève échéance. C'est pourquoi la JICA met en œuvre des projets de coopération destinés à renforcer les capacités dont disposent les pays en développement pour faire face à ces problèmes (renforcement des capacités), de sorte que les populations de ces pays puissent les résoudre de manière autonome et durable. La JICA s'attache à fournir une coopération progressive, adaptée à l'état de développement des pays partenaires, à proposer divers types de participation et à mettre en place des capacités de gestion environnementale fondées sur les moyens scientifiques et techniques de protection de l'environnement. En soutien aux centres pour l'environnement qui jouent un rôle clé en matière d'analyse environnementale et de développement humain dans les différents pays, une coopération Sud-Sud est assurée pour diffuser efficacement les résultats de la coopération auprès des pays voisins et encourager l'aide transfrontière pour les questions d'environnement. Les mesures spécifiques mises en œuvre par la JICA sont les suivantes :

1) Pollution atmosphérique (et réchauffement planétaire)

La JICA met en œuvre une coopération visant à renforcer les capacités des pays en développement, notamment en matière de surveillance de l'environnement et de planification de mesures destinées à limiter la pollution de l'air (mesures préventives). L'Agence contribue également à la mise en place de normes relatives aux émissions de polluants atmosphériques. S'agissant du réchauffement climatique, la JICA appuie la création d'une plateforme associant notamment les autorités nationales désignées (AND)* et d'autres organismes appelés à jouer un rôle pivot dans la lutte contre ce phénomène (voir pp. 12 à 13).

2) Pollution de l'eau

La JICA soutient la mise en place de mesures destinées à prévenir la pollution des cours d'eau, des lacs, des mers et des océans : renforcement des capacités de surveillance du milieu aquatique, gestion prévisionnelle et capacités de conseil en matière de politiques. De même, l'Agence assure une aide à la planification et au renforcement des capacités nécessaires pour gérer les eaux usées domestiques (réseau d'assainissement, par exemple).

Étude sur la gestion des déchets solides dans la vallée de Katmandou, au Népal — ÉTUDE DE CAS

La vallée de Katmandou regroupe cinq grandes villes népalaises (Katmandou, Lalitpur, Bhaktapur, Thimi et Kirtipur) dont le nombre total d'habitants est estimé à 1,5 million (chiffres de 2001), pour une superficie d'environ 899 km². La population augmente rapidement et les modes de vie dans la vallée ont changé radicalement ces dernières années. Il en résulte un accroissement rapide du volume de déchets produits par habitant. Or, il n'existe pas de système rationnel de gestion des déchets urbains. Suite à l'insuffisance des capacités de collecte, les déchets envahissent l'espace urbain et sont déversés dans les cours d'eau de la vallée, dépourvue de site de décharge approprié. Tout ceci ne fait qu'aggraver les problèmes de déchets et détériorer les conditions de vie de la population.

Pour remédier à cette situation, la JICA a mené une étude de développement entre mars 2003 et août 2005 ; elle a par ailleurs formulé des plans d'action pour améliorer la gestion des déchets dans les cinq villes principales et mettre en place d'ici 2015 le Centre de gestion des déchets solides et de mobilisation des ressources (SWMRMC), rattaché au ministère du Développement local.

Cette étude a permis de définir la politique de base générale pour la vallée de Katmandou : elle indique les grandes orientations à suivre pour les problèmes communs aux cinq villes. En vertu de cette politique, des plans d'action ont été dressés pour les cinq villes et le SWMRMC. À partir de là, on a mis en œuvre des projets pilotes conçus pour améliorer les systèmes de collecte et de transport, de

réduction des déchets, et d'amélioration du site d'élimination finale (site de décharge) ; les enseignements tirés permettront de finaliser les plans d'action.

Cette étude met l'accent sur le processus d'étude et sur la formation en cours d'emploi. Avant que l'étude ne soit lancée, il n'existait pratiquement aucune coopération entre les différents acteurs pour la gestion des déchets. Toutefois, dans le droit fil de la politique de base élaborée pour la vallée de Katmandou, une approche de la gestion des déchets fondée sur la concertation et la coopération se développe peu à peu sous l'impulsion d'un groupe de travail technique réunissant différents acteurs associés à l'étude et des groupes de réflexion issus des cinq villes. La mise en œuvre des futurs plans d'action devrait s'inspirer de ces résultats.



Campagne de nettoyage dans les cinq grandes villes du pays (photo prise à Thimi)

Projet d'appui à la mise en œuvre de l'initiative des 3R à Hanoi, en vue de contribuer au développement d'une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux (société du recyclage)

La compréhension et la coopération communautaires sont capitales

« Déchets triés = ressources », « déchets mélangés = gaspillage »

L'acronyme 3R correspond à la triple initiale des termes réduction à la source, réutilisation et recyclage. Le Japon soutient les efforts internationaux via son initiative des 3R, qui vise à instaurer une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux. La JICA appuie la mise en œuvre de l'initiative des 3R en faveur d'une société du recyclage dans la ville de Hanoi. Dans cette optique, elle mène un programme pilote de collecte sélective et de compostage des déchets de cuisine ; l'objectif est de soutenir la stratégie environnementale nationale du Vietnam, qui ambitionne de recycler 30 % des déchets ménagers.

Les pays en développement ne disposent le plus souvent d'aucune réglementation spécifique sur l'élimination des déchets. Même Hanoi, la capitale, est confrontée à de graves problèmes dans ce domaine — débris jonchant les rues, déchets déversés en toute illégalité dans les lacs —, car il n'existe pas de système de ramassage organisé, et la population est peu sensibilisée à ce problème. La mise en place de la collecte sélective nécessite l'adhésion et le concours des communautés locales. Pour aider la population à comprendre que les

déchets, une fois triés, deviennent des ressources, et à pratiquer un tri efficace, l'Agence réalise diverses activités d'éducation et de sensibilisation.

Formulation du « modèle hanoïen de collecte sélective »

Dans le cadre de la préparation au démarrage du programme pilote, des réunions communautaires rassemblant la population locale et les autres acteurs concernés sont organisées, afin de promouvoir l'adhésion au programme et d'établir des partenariats. Divers efforts sont entrepris pour permettre aux habitants de se familiariser avec ce programme et pour encourager leur participation. Par exemple, on sollicite leur avis sur la conception des bacs de collecte sélective qui seront remis à chaque ménage, et on leur distribue des sacs (cabas) réutilisables pour limiter la prolifération des sacs en plastique. Des activités d'éducation et de sensibilisation sont également menées ; elles s'appuient sur les médias et sur l'organisation d'événements relatifs aux 3R. Ces activités sont parvenues à mobiliser l'attention de tout le pays.

Les étapes suivantes consisteront à développer un programme d'éducation à l'environnement pour les écoles

élémentaires, à organiser des visites de sites de décharge pour les résidents locaux, et à lancer le programme pilote de collecte sélective et de compostage des déchets de cuisine. On espère que la collaboration de tous à la maîtrise du cycle des déchets (tri des déchets de cuisine par les résidents → collecte et transport par les éboueurs → unités de compostage → utilisation du compost par les agriculteurs → achat des produits agricoles par les résidents) sera l'approche retenue pour le « modèle hanoïen de collecte sélective » et que ce modèle sera étendu à tout le territoire vietnamien.

(Bureau de la JICA au Vietnam)



Des sacs et des bacs spéciaux pour le tri des déchets ont été distribués à la population. (Photographie de Katsumi Yoshida)

3) Gestion des déchets (dont promotion d'une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux)

La JICA assure une coopération destinée à renforcer les capacités de planification et de gestion relatives à la collecte, au transport et à l'élimination des déchets domestiques et industriels. Depuis quelque temps, elle participe activement à l'instauration d'une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux via son approche des 3R, qui s'appuie sur la réduction des déchets à la source, la promotion du recyclage, l'éducation à l'environnement et des activités de sensibilisation.

4) Gestion d'autres aspects environnementaux

Outre son appui aux trois domaines précédents, la JICA soutient la mise en place de mesures contre la pollution minière, la contamination des sols et la formulation de plans de gestion environnementale.

* Les Autorités nationales désignées (AND) sont des entités publiques dont l'établissement a été stipulé par les accords de Marrakech, lesquels définissent les modalités d'application du protocole de Kyoto. Un projet relevant du mécanisme de développement propre (MDP) nécessite l'approbation de l'AND concernée.

Eau, prévention des catastrophes naturelles

Situation générale

La pénurie d'eau, la pollution de l'eau, les inondations et autres problèmes liés aux ressources hydriques sont de plus en plus graves et diversifiés, suite à certaines évolutions planétaires comme l'accélération de la croissance démographique et du développement économique. Actuellement, un tiers de la population mondiale souffre du manque d'eau et plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau de boisson salubre. Toutes les huit secondes, un enfant meurt d'une infection d'origine hydrique, et la pollution de l'eau serait responsable de 80 % des maladies dans les pays en développement. De nombreux problèmes sont d'ailleurs liés aux ressources hydriques, notamment les dégâts causés par les inondations et la détérioration du milieu aquatique imputable à une utilisation irresponsable de l'eau et à un traitement inadéquat des eaux usées. Divers problèmes liés à l'eau sont considérés comme des enjeux de portée mondiale prioritaires, et les initiatives à l'échelle planétaire se sont intensifiées

pour répondre à la dégradation de la situation dans le domaine des ressources hydriques.

De plus, des catastrophes surviennent chaque jour d'un bout à l'autre de la planète. Dans les pays en développement, où l'infrastructure sociale est insuffisamment développée, ces catastrophes ont un impact direct sur les moyens de subsistance des individus, ce qui aggrave leur pauvreté. Pour remédier à ces situations, il est essentiel d'apporter un appui au renforcement systématique des capacités nécessaires pour faire face aux catastrophes — ce qui passe notamment par le développement et l'amélioration de systèmes, de structures et de capacités — et d'adopter des mesures classiques centrées sur le renforcement des structures matérielles. La JICA contribue à la réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire ; elle se concentre sur les activités menées par les populations locales et sur le renforcement de leur capacité à faire face aux catastrophes naturelles.

Actions de la JICA

Après l'annonce des orientations de base de sa future politique de coopération dans le secteur de l'eau en 2004, la JICA a participé à la deuxième conférence mondiale sur la réduction des catastrophes naturelles, organisée en 2005. Ceci l'a conduite à renforcer ses mesures en matière de gestion des catastrophes. Le thème de l'eau et de la prévention des catastrophes a gagné en importance ces dernières années, et les mesures qui s'y rapportent occupent une place croissante dans les conférences et sommets internationaux, comme par exemple la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). À côté du forum mondial de l'eau, conférence internationale dans le secteur de l'eau, un Forum de l'eau Asie-Pacifique a été créé — sur une proposition de l'ancien premier ministre Ryutaro Hashimoto — pour prendre en compte les problèmes de la région Asie-Pacifique dans ce domaine. Lors du quatrième forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Mexico en mars 2006, la JICA a eu de nouveau l'occasion de présenter les résultats de ses projets dans différents pays.

Secteur de l'eau

Sur le plan concret, les objectifs suivants ont été fixés pour la problématique de l'eau.

- 1) **Promotion d'une gestion intégrée des ressources hydriques** : La JICA soutient activement les systèmes de gestion intégrée des ressources hydriques qui prennent globalement en compte les multiples facettes de la problématique de l'eau (maîtrise des inondations, utilisation de l'eau, milieu aquatique, etc.). Concrètement, l'Agence appuie la mise en place de systèmes de collecte et d'analyse de données sur les ressources hydriques, ainsi que la planification visant à instaurer un système d'aménagement des bassins versants.
- 2) **Approvisionnement en eau des zones urbaines** : La JICA soutient le fonctionnement efficace des services des eaux. Elle renforce les capacités de ces services dans les domaines suivants : entretien et gestion des ressources, évaluation de l'eau non comptabilisée (ENC) et systématisation de la perception des redevances auprès des usagers de l'eau.
- 3) **Approvisionnement en eau des zones rurales** : La JICA contribue à la réalisation d'études de sols pour la mise en place d'installations d'approvisionnement en eau, à la formulation de plans d'amélioration des installations, au renforcement du système d'entretien et de gestion des installations existantes, ainsi qu'à l'élaboration et à la diffusion de plans d'hygiène rurale.
- 4) **Lutte contre les inondations** : L'Agence participe à la mise en œuvre de mesures de lutte adaptées contre les inondations ; englobant la totalité des bassins versants, de la partie supérieure à la partie inférieure des cours d'eau, elles préfigurent une approche

combinée prenant en considération les aspects matériels et intellectuels.

- 5) **Protection du milieu aquatique** : La JICA appuie le renforcement du cadre de protection du milieu aquatique, par l'élaboration de normes environnementales, la mise en place d'un suivi, des mesures de contrôle des sources de pollution, et des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC).

Réduction des risques de catastrophe

Dans ce domaine, la JICA fixe les trois objectifs suivants pour une approche globale fondée sur le cycle de gestion des catastrophes (préparation et atténuation → secours d'urgence aussitôt après la survenue de la catastrophe → relèvement et reconstruction → promotion d'autres activités de préparation).

- 1) **Instauration d'une société résiliente face aux catastrophes** : Dans le cadre de la préparation aux catastrophes, la JICA soutient la sensibilisation des communautés aux risques de catastrophe par la communication ; la formulation et l'actualisation de lois, de systèmes et de plans relatifs à la prévention et à l'atténuation des risques de catastrophe ; la mise en place de systèmes d'alerte précoce, d'alerte et d'évacuation ; l'amélioration des capacités de résistance via la mise en place de dispositifs et de mesures de prévention des catastrophes ; et l'amélioration des capacités régionales de réduction des risques de catastrophe.
- 2) **Intervention d'urgence atteignant rapidement et efficacement les victimes** : Aussitôt après la survenue d'une catastrophe, pour sauver des vies rapidement et efficacement, la JICA mène des opérations de sauvetage et de secours, dispense des soins médicaux d'urgence et apporte une aide aux victimes (fourniture de vivres et d'eau potable, mise à disposition d'un hébergement provisoire, services sanitaires et médicaux, soutien psychologique aux victimes). Ces activités sont menées par les équipes japonaises de secours d'urgence (JDR) (voir p. 111). Parallèlement aux activités de secours d'urgence, la JICA réalise une étude des besoins en matière de relèvement et de reconstruction pour permettre la continuité de l'aide entre ces deux phases.
- 3) **Transition vers la phase de relèvement et de reconstruction, et mise en œuvre d'actions ciblées dans ce domaine** : Pour permettre aux victimes de reprendre le plus vite possible le fil de leur vie quotidienne après le chaos qui succède à une catastrophe, la JICA apporte une aide continue, de la phase des secours d'urgence à celle du relèvement et de la reconstruction ; cette aide concerne notamment le rétablissement des infrastructures de base, la mise en place de voies de communication vitales et la reconstruction des communautés régionales.

Projet sur les technologies d'approvisionnement en eau des régions rurales dans la zone centrale aride du Myanmar

ÉTUDE DE CAS

La zone centrale aride du Myanmar, située dans une région semi-aride subtropicale, compte quelque 11,5 millions d'habitants. Concentrées pendant la saison des pluies, les précipitations annuelles oscillent entre 400 et 880 mm. Durant la saison des pluies, les gens utilisent l'eau recueillie dans des citernes pour leurs besoins quotidiens. À la saison sèche, quand les citernes sont à sec, les habitants des villages dépourvus de puits doivent faire trois ou quatre heures de marche tous les deux jours pour aller chercher de l'eau dans les villages voisins, ou alors ils sont contraints d'acheter de l'eau malgré leurs maigres revenus.

Ce projet mis en œuvre sur trois ans concerne le Département du développement (DDA) responsable de l'approvisionnement en eau des villages au Myanmar. Il devrait permettre à quelque 52 000 personnes d'accéder à de l'eau salubre. Outre le transfert de compétences techniques au personnel du département chargé de creuser des puits profonds, de nouvelles activités vont être mises en œuvre au Myanmar,

comme la mise en place d'un système de surveillance des puits et la réparation des installations d'approvisionnement en eau. Par la mise en place d'un système permettant aux résidents locaux d'assurer l'entretien et la gestion, ce projet vise à garantir un approvisionnement régulier en eau salubre.

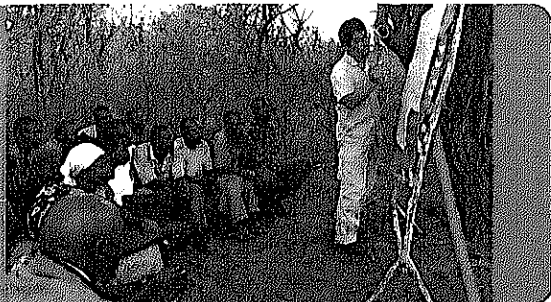
Au Myanmar, ce sont surtout les femmes et les enfants qui assurent les corvées d'eau. Chaque fois qu'un puits est réalisé grâce à ce projet, le temps économisé par la suppression des corvées d'eau peut être consacré à l'éducation ou à des activités génératrices de revenus. Les experts de la JICA et leurs homologues travaillent main dans la main pour réaliser ce projet destiné à offrir au plus grand nombre un accès à l'eau salubre.

Site web du projet (site en anglais)

<http://project.jica.go.jp/myanmar/0301099E0>

Développement rural

Réduction de la pauvreté/Développement agricole et rural/Pêche



Pour promouvoir l'agroforesterie et améliorer les moyens d'existence des agriculteurs, des méthodes de plantation et de gestion d'arbres et de cultures respectueuses de l'environnement sont transmises à des agriculteurs de subsistance, dans le cadre du projet intensif de foresterie sociale dans les zones semi-arides (Kenya).

Vue d'ensemble du secteur du développement rural

La population mondiale, qui a augmenté rapidement dans la seconde moitié du XX^e siècle, dépasse aujourd'hui les six milliards d'individus. Selon certaines estimations, elle devrait atteindre les neuf milliards en 2050. Dans ce contexte, on redoute l'aggravation de différents problèmes, comme les pénuries alimentaires et la détérioration de l'environnement, qui sont liés à la surexploitation des ressources à l'échelle mondiale.

L'accroissement démographique étant particulièrement sensible dans les pays en développement, les conditions de vie de leurs habitants ne pourront être stabilisées que par le biais d'un développement approprié.

La plupart des habitants des pays en développement vivent dans des zones rurales, et leurs conditions de vie se détériorent suite à des problèmes comme la surexploitation des sols, le surpâturage, la déforestation et l'amenuisement des ressources hydriques qui en découle, la baisse de la productivité agricole liée à l'érosion des sols et à d'autres facteurs, et enfin l'insuffisance des services sociaux, comme les soins de santé et l'éducation de base. En outre, les disparités entre zones rurales et zones urbaines en termes de niveau de vie engendrent de nouveaux problèmes comme l'afflux de population vers les villes et l'apparition de bidonvilles.

Pour parvenir à une amélioration des conditions de vie, il faut promouvoir un développement agricole et rural global, axé sur la vie des habitants des zones rurales. Ce développement doit se faire dans le respect de l'environnement et en relation avec les

zones urbaines, si l'on souhaite pouvoir continuer à exploiter les ressources des zones rurales, disponibles en quantité limitée. De même, il convient d'aborder certains problèmes à l'échelle régionale, en s'appuyant sur la participation de tous les pays voisins concernés. Il s'agit notamment de la grippe aviaire, qui a des effets néfastes sur les revenus et la santé non seulement des agriculteurs de la région concernée, mais aussi de tout le pays et des pays voisins.

La prise en compte de ces problèmes cadre avec les actions concertées menées pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations unies (voir p. 70). Ces objectifs s'engagent résolument pour le renforcement du soutien aux populations pauvres sous l'angle de la sécurité humaine et pour un développement plus stable de la communauté internationale.

Le développement agricole et rural mobilise lui aussi l'attention en tant que secteur prioritaire de la reconstruction rurale après les conflits. Concrètement, cela concerne des activités telles que l'approvisionnement alimentaire régulier ou l'aide à l'installation des réfugiés et des soldats démobilisés. Le rôle du développement agricole et rural a gagné en importance avec la focalisation récente sur la réduction de la pauvreté, la construction de la paix et la sécurité humaine.

Pour faire face à ces problèmes, la JICA a identifié trois secteurs — réduction de la pauvreté, développement agricole et rural, et pêche — pour lesquels elle met en œuvre des projets spécifiques.

Réduction de la pauvreté

Situation générale

Actuellement, on considère que 1,3 milliard de personnes vivent dans la pauvreté, ce qui correspond à un cinquième de la population mondiale et à un tiers de celle des pays en développement.

La réduction de la pauvreté, telle que la préconisent les OMD, est un objectif prioritaire commun à tous les pays du monde. « Réduire la pauvreté » ne signifie pas seulement améliorer le niveau de revenu, mais aussi instaurer des conditions garantissant une vie saine et créative, et satisfaire aux besoins essentiels comme l'alimentation, le logement et l'habillement. Cela signifie aussi qu'assuré du respect, par le gouvernement et la communauté, du droit à l'égalité de traitement entre les citoyens, chacun puisse participer à la vie publique librement, dignement et en renforçant l'estime de soi.

La pauvreté a un caractère multidimensionnel. Elle peut entraîner la dégradation de l'environnement, qui à son tour peut aggraver la pauvreté, amorçant ainsi un cercle vicieux. Publiées en 2001, les *Lignes directrices du CAD pour la réduction de la*

pauvreté définissent celle-ci comme l'insuffisance de capacités économiques, humaines, politiques, socioculturelles et défensives. La communauté internationale s'accorde à dire que la réduction de la pauvreté exige une approche globale permettant de renforcer les capacités dans ces cinq domaines.

Il importe également de savoir que le déficit des capacités n'est pas la cause première de la pauvreté. La pauvreté découle d'une pluralité de facteurs étroitement imbriqués — environnements défavorables aux pauvres, et structures sociales dans lesquelles les intérêts en place, la discrimination, etc. génèrent des vulnérabilités individuelles et sociétales — qui entretiennent l'état de dénuement. Pour réduire la pauvreté, il convient de créer des opportunités d'accéder aux capacités qui permettraient aux pauvres de réaliser leurs potentialités, en transformant leur environnement et en rompant le cercle vicieux évoqué plus haut.

Actions de la JICA

Définition de la pauvreté et objectifs à atteindre pour la réduire

Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

Références

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement
5 Développement rural

Pour la JICA, la pauvreté est un état dans lequel les individus sont privés des opportunités d'accéder aux capacités de réaliser leurs potentialités pouvant leur permettre de mener une vie décente et où ils demeurent exclus de la société et des processus de développement.

La JICA s'est fixé deux grands objectifs pour réduire la pauvreté : valoriser les potentialités des pauvres, et réformer les structures sociales et institutions qui les concernent. Elle a par ailleurs identifié quatre objectifs stratégiques de développement visant à renforcer les capacités économiques, humaines, politiques, socioculturelles et défensives des individus (les mesures concernant les capacités politiques et socioculturelles ayant de nombreux points communs, elles font l'objet d'une seule et même stratégie).

- 1) Renforcer le cadre organisationnel, institutionnel et opérationnel de réduction de la pauvreté (capacités politiques et socioculturelles)
- 2) Permettre aux pauvres de créer et de maintenir des sources de revenus (capacités économiques)
- 3) Garantir aux pauvres une qualité de vie minimale (capacités humaines)
- 4) Réduire les menaces extérieures pesant sur les pauvres et renforcer leur aptitude à résister aux chocs (capacités défensives)

Les facteurs structurels et autres à l'origine de la pauvreté,

ainsi que la situation effective des pauvres sont des données diverses et complexes, qui varient d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre.

C'est pourquoi, après avoir appréhendé les facteurs et les situations de pauvreté en fonction des pays et des régions considérés, la JICA s'attaque à ce problème en s'appuyant sur les caractéristiques propres à chaque système d'aide et en combinant différents projets de façon à créer des synergies.

Niveaux d'aide visés en matière de réduction de la pauvreté et approche multidimensionnelle

Pour réduire la pauvreté, la JICA assure une aide à trois niveaux : (1) appui aux politiques et aux systèmes mis en œuvre au niveau national (macro-niveau), (2) soutien par le biais des communautés locales (mezzo-niveau), et (3) aide bénéficiant directement aux populations pauvres (micro-niveau). L'Agence contribue ainsi efficacement au renforcement des capacités des pauvres et à l'amélioration des structures sociales, des politiques et des systèmes qui les concernent. En même temps, elle entend renforcer les capacités des pauvres en embrassant les trois niveaux : macro, mezzo et micro.

La figure 3-9 résume les trois niveaux ciblés par l'aide. Comme le montre la figure 3-10, l'approche multidimensionnelle, qui met en relation les différents niveaux ciblés par l'aide, présente davantage d'efficacité.

Figure 3-9 Trois niveaux d'aide à la réduction de la pauvreté

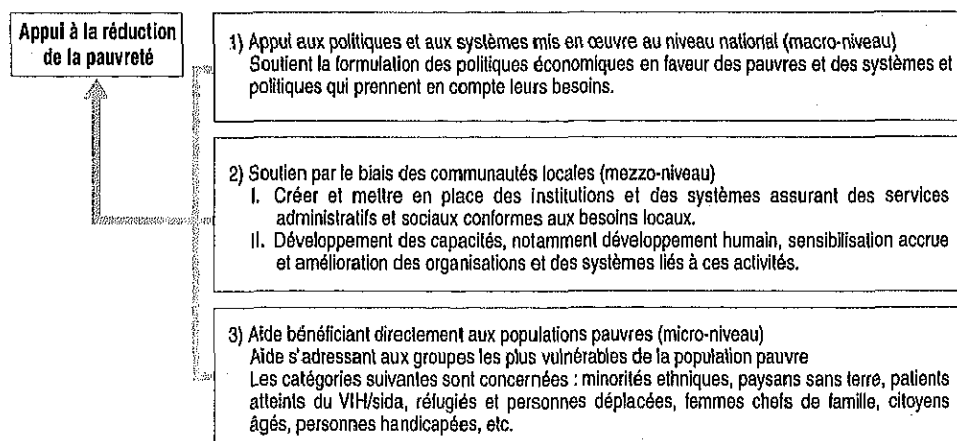
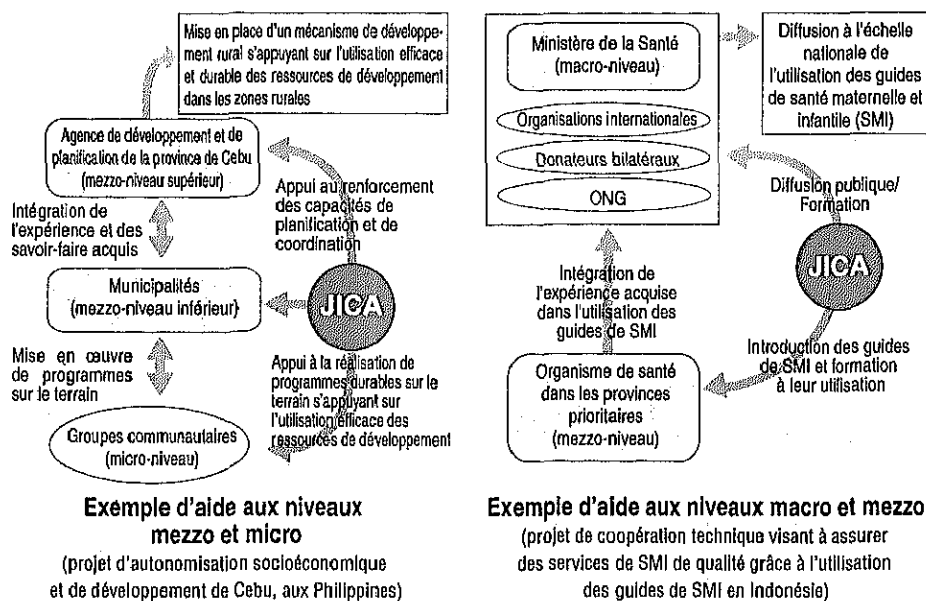


Figure 3-10 Corrélation entre les trois niveaux à travers des exemples de projets de coopération



Projet d'amélioration des moyens d'existence des populations rurales dans le district d'Hambantota (PAC sud) au Sri Lanka

ÉTUDE DE CAS

Ce projet vise à améliorer les moyens d'existence des habitants du district d'Hambantota, dans le sud du Sri Lanka, où les précipitations annuelles sont faibles et les conditions de vie difficiles. Les opportunités de revenus et d'emplois étant rares, les résidents sont tributaires d'une agriculture non irriguée, dans cette région à la pluviométrie insuffisante. Dans le cadre de ce projet, la population découvre des techniques lui permettant de survivre avec de maigres ressources, et l'acquisition ainsi que la diffusion de ces techniques sont encouragées.

Les activités mises en œuvre dépendront du plan d'action communautaire (PAC) élaboré par les résidents eux-mêmes. Néanmoins, il est probable qu'elles engloberont l'introduction de techniques agricoles économes en eau et de méthodes permettant d'ajouter de la valeur aux produits agricoles, l'amélioration des conditions de vie par la modernisation des puits, la lutte contre la détérioration du milieu naturel environnant par l'adoption à grande

échelle de poêles améliorés, et l'économie de bois de feu. La mise en œuvre s'appuie sur le système des contrats communautaires : le gouvernement passe un contrat avec les communautés pour que celles-ci aménagent de petits systèmes d'irrigation, des puits et des chemins d'exploitation. Cette approche est conçue pour permettre aux résidents d'entretenir eux-mêmes les installations dont ils ont besoin et d'accroître leurs revenus en réalisant du travail à façon.



Une fonctionnaire de l'administration du district exerce le rôle de facilitatrice, invitant les habitants à discuter des problèmes du village.

Développement agricole et rural

Situation générale

Dans de nombreux pays en développement, plus de la moitié de la population travaille dans le secteur agricole et une grande partie des résidents ruraux vivent dans le dénuement. L'agriculture étant le principal secteur d'activité dans la plupart de ces pays, l'aide au développement agricole et rural joue un rôle déterminant dans la prise en compte de problèmes comme la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement économique.

L'approvisionnement alimentaire régulier de la population (sécurité alimentaire) est une condition indispensable à la stabilité économique et politique. Dans de nombreux pays en développement, les pénuries alimentaires engendrent des famines et des problèmes de santé. En provoquant des déplacements de population vers les pays voisins, ces famines perturbent l'ordre international et peuvent donner lieu à des conflits régionaux. Dans les pays importateurs de produits alimentaires, la production et l'approvisionnement alimentaires réguliers sont des questions économiques d'une

extrême importance, susceptibles de limiter les sorties de devises. L'approvisionnement alimentaire régulier des pays en développement est également important pour la sécurité alimentaire du Japon.

Actions de la JICA

En matière de développement agricole et rural, la JICA considère les deux objectifs suivants comme prioritaires : soutien à la production et à l'approvisionnement alimentaires réguliers (sécurité alimentaire) et réduction de la pauvreté (développement rural). Ces deux objectifs étant intimement liés, il est essentiel de comprendre leurs relations et d'assurer leur coordination pour mettre en œuvre une coopération efficace. Concrètement, certaines mesures sont conçues pour garantir la sécurité alimentaire aux niveaux macroéconomique (niveau national) et microéconomique (niveau des zones rurales), d'autres prennent en compte divers aspects du développement rural au niveau microéconomique.

Projet d'instauration d'un mécanisme d'adoption et de diffusion des technologies agricoles et d'amélioration des conditions de vie des petits exploitants autochtones et non autochtones de l'Altiplano occidental au Guatemala

ÉTUDE DE CAS

Le PIB par habitant du Guatemala, pays d'Amérique Centrale, s'élevé à 2 532 USD (2005). Si ce chiffre le classe parmi les pays à revenu moyennement faible, la part de la population guatémaltèque vivant sous le seuil de pauvreté national est de 56,2 % et les disparités internes constituent un gros problème. La pauvreté touchant de nombreux indiens (notamment Mayas), le Guatemala s'emploie à la faire reculer en privilégiant les régions où se concentrent les populations autochtones.

En octobre 2006, la JICA a lancé un projet d'amélioration des conditions de vie des petits exploitants, dans la région autochtone correspondant aux départements de Totonicapan, Solola et Quetzaltenango au Guatemala.

La plupart des paysans de cette région sont de petits exploitants tributaires de méthodes agricoles traditionnelles, parce que l'information sur de nouvelles techniques et des approches plus performantes n'est pas parvenue jusqu'à eux ; c'est l'un des facteurs qui les maintient dans la pauvreté. Par conséquent, la JICA s'emploie à mettre en place un service de diffusion des techniques agricoles en direction des petits exploitants pauvres et à généraliser l'adoption de pratiques agricoles adaptées en collaboration avec le ministère de

l'Agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, l'Institut des sciences et de la technologie agricoles guatémaltèque et le Centre de recherche de l'Altiplano (hauts plateaux).

Ce projet a conduit à l'élaboration d'un plan d'action avec le concours des homologues, à l'issue d'un atelier où des informations ont été échangées sur les objectifs et de futurs plans d'activité. On espère que toutes les personnes associées au projet partagent les mêmes objectifs et unissent leurs efforts pour mettre en place un système d'appui aux paysans pauvres du Guatemala.



Un expert japonais et ses homologues guatémaltèques s'entretiennent avec des autochtones pour les besoins d'une étude : le contact direct joue un rôle essentiel.

Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

Références

Chapitre 1 Approche des problèmes de développement
5 Développement rural

L'aide au développement agricole et rural a donc pour objectifs de garantir l'approvisionnement alimentaire régulier des populations rurales et urbaines, de réduire la pauvreté dans les zones rurales et d'assurer le développement économique aux niveaux national et régional. En résumé, l'objectif ultime est l'éradication de la faim et de la pauvreté. Une production agricole durable est déterminante pour l'approvisionnement alimentaire régulier et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

Pour réaliser ces objectifs, la JICA a identifié trois stratégies de développement.

1) Production agricole durable

La mise en place d'une production agricole durable est d'une importance capitale pour éradiquer la faim et, à ce titre, elle représente un outil privilégié pour revitaliser les activités commerciales en milieu rural, ainsi que pour stimuler le développement économique des pays concernés. C'est aussi une condition préalable à l'approvisionnement alimentaire régulier de tout le territoire, y compris des zones urbaines, et à la dynamisation des communautés rurales.

Pour parvenir à un développement agricole durable, il importe de bien cerner la situation du secteur agricole du pays au niveau macroéconomique, puis de planifier et de mettre en œuvre des politiques agricoles adaptées à cette situation. Parallèlement, il convient d'étendre l'exploitation agricole et d'accroître la productivité. Pour pouvoir faire rentrer des devises et développer l'économie en stimulant les exportations, il faut renforcer les activités connexes, et notamment améliorer le système des exportations et renforcer la compétitivité. La prise en compte de l'environnement est essentielle pour assurer la pérennité de la production agricole. Pour garantir un développement durable du secteur dans son ensemble, il est par ailleurs nécessaire d'investir dans le capital humain et de renforcer pour ce faire l'enseignement des sciences et techniques agricoles au niveau des établissements secondaires, des universités et des écoles supérieures.

2) Approvisionnement alimentaire régulier

Garantir à tous les citoyens un approvisionnement alimentaire suffisant et régulier est l'un des objectifs majeurs du développement agricole et rural. La population rurale, qui travaille en grande partie dans l'agriculture, approvisionne en denrées alimentaires le territoire national, et notamment les zones urbaines où la concentration de population est la plus forte. Or, les résidents ruraux comptent également parmi les consommateurs de produits agricoles distribués sur le marché intérieur.

Pour assurer un approvisionnement alimentaire régulier, il faut garantir un approvisionnement suffisant au niveau macro-

économique et une distribution équitable à l'échelon microéconomique. Pour garantir le premier point, le gouvernement doit d'abord être à même d'évaluer la situation de ses administrés et le potentiel de production agricole, puis de formuler une stratégie sur la manière d'assurer la sécurité alimentaire des citoyens. Quand cette sécurité ne peut être assurée avec les denrées produites dans le pays, il faut mettre en place un système capable de remédier à la pénurie par des importations en provenance d'autres pays. Pour le second point – parvenir à une distribution équitable –, il convient de développer un système de distribution qui couvre efficacement l'ensemble du territoire national.

3) Dynamisation des communautés rurales

Depuis l'adoption des OMD, les activités visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement retiennent plus que jamais l'attention. Les actions de développement ciblent les zones rurales et l'importance de leur rôle suscite un regain d'intérêt du public.

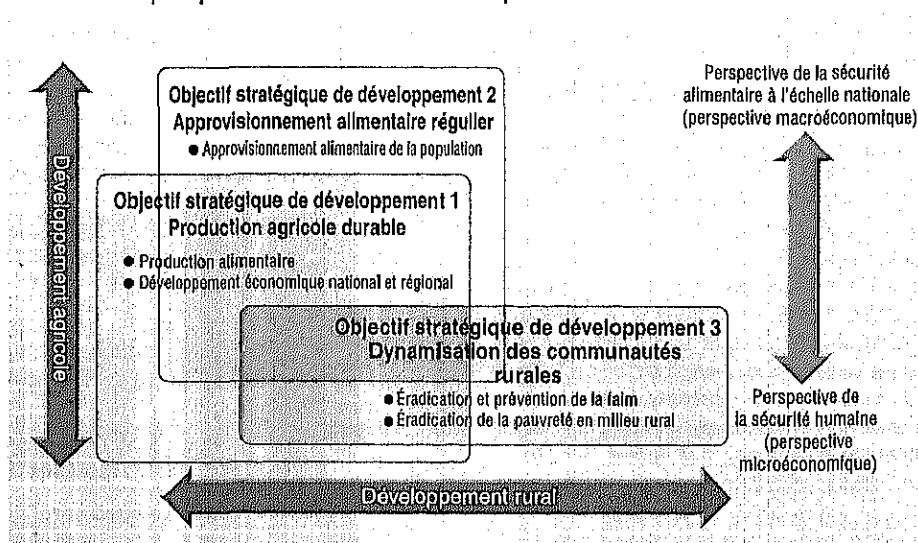
Il est apparu en effet que la vie des populations rurales était déstabilisée par de nombreux facteurs : faiblesse des prix des produits agricoles imputable à des facteurs politiques, détérioration des conditions de vie et de production liée à la progression de la désertification, et enfin, dépendance accrue à l'égard des zones urbaines, du fait de la migration des travailleurs ruraux vers les villes.

Diverses mesures s'imposent pour éradiquer la faim et la pauvreté dans les zones rurales, et redynamiser les communautés : il faut améliorer la productivité agricole, promouvoir l'utilisation et la vente des produits agricoles, diversifier les activités économiques en s'appuyant sur la production artisanale et la petite entreprise, développer les infrastructures rurales telles que les routes communautaires et l'accès sécurisé à l'eau potable. Il importe également d'aider les résidents ruraux à devenir autonomes par la mise en place d'associations, et d'améliorer leur accès à la santé et à l'éducation.

La figure 3-11 illustre la manière dont s'articulent ces trois stratégies de développement. Pour résumer : le développement agricole doit permettre d'atteindre l'objectif stratégique de développement 2 une fois que l'objectif stratégique de développement 1 a été atteint, et le développement rural doit permettre d'atteindre l'objectif stratégique de développement 3 tout en intégrant l'objectif stratégique 1.

De plus, le développement agricole et rural doit être adapté à la situation de la région concernée, en tenant compte de facteurs tels que l'histoire, la culture, le milieu naturel et l'appartenance ethnique.

Figure 3-11 Objectifs stratégiques du développement agricole et rural, perspectives et finalité de la coopération



Deuxième phase du projet de Centre de formation agricole du Kilimandjaro

Diffuser l'expérience rizicole du Kilimandjaro à l'échelle nationale

Dès les années 1970, le Japon s'est attelé à mettre au point des systèmes d'irrigation et à construire un Centre de développement agricole dans la province du Kilimandjaro en Tanzanie, grâce à des prêts et à une aide sous forme de dons. Parallèlement, en combinant d'une manière organique diverses activités de coopération technique, le Japon a contribué à l'amélioration des rendements rizicoles.

Afin de diffuser les résultats ainsi obtenus à l'ensemble du territoire tanzanien, la JICA a mis en œuvre en 1994, pour une durée de sept ans, le projet de Centre de formation agricole du Kilimandjaro ; elle a par ailleurs formé des vulgarisateurs rizicoles dans tout le pays. Lors de la phase 2 du projet, qui s'est déroulée de 2001 à 2006, on a mis en place six sites d'irrigation pilotes dans le pays pour former les cultivateurs.

Les trois caractéristiques de la phase 2

Cette phase possède trois caractéristiques. Premièrement, la formation dispensée s'est limitée à des techniques rizicoles simples mais essentielles, ne nécessitant pas

l'utilisation de machines ou d'engrais coûteux.

Deuxièmement, la méthodologie de vulgarisation « d'agriculteur à agriculteur » a été adoptée : les techniques ont été transmises à des agriculteurs jouant un rôle de premier plan choisis par leurs pairs, puis à des agriculteurs intermédiaires, et enfin aux agriculteurs de base. Et, troisièmement, la dimension de genre a été prise en compte : la moitié des participants aux formations devaient être des femmes, et des efforts ont été entrepris pour améliorer la compréhension des rôles masculins et féminins. Ces efforts n'ont pas été vains : le rendement moyen à l'hectare obtenu par les agriculteurs ayant pris part au projet a été multiplié par 1,4.

Projet pilote étendu à l'ensemble du pays

Répondant à une demande du gouvernement tanzanien, qui a accueilli très favorablement les résultats de la phase 2, la JICA a entamé une nouvelle coopération en 2007.

Il est prévu d'étendre les techniques ayant fait leurs preuves sur les sites pilotes à plus de 40 sites d'irrigation

dans tout le pays, et de renforcer le système d'appui à la vulgarisation de ces techniques pour prendre en compte la décentralisation des pouvoirs, dans le cadre du plan gouvernemental de développement agricole, Programme de développement du secteur agricole (PDSA). Le PDSA est mis en œuvre grâce aux contributions conjointes de donateurs, au nombre desquels figurent le Japon et le gouvernement tanzanien ; une partie des fonds seront affectés à la vulgarisation des techniques rizicoles. La JICA continuera d'apporter son soutien de sorte que les résultats du PDSA soient visibles sur le terrain.

(Bureau de la JICA en Tanzanie)



Formation à l'utilisation de sarcleuses

Pêche

Situation générale

Les ressources halieutiques sont d'importants pourvoyeurs de protéines pour l'être humain. Selon des statistiques publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les populations des pays en développement sont en moyenne tributaires à près de 20 % des produits de la pêche pour la satisfaction de leurs besoins en protéines animales. Or, bien que la population mondiale continue de croître, le niveau permettant une exploitation durable des ressources marines est atteint, voire dépassé.

Parallèlement, la pêche côtière, activité dont la mise en place nécessite assez peu de moyens techniques et financiers, permet à ceux qui ne possèdent ni terre ni source de revenus de subsister et de bénéficier de conditions de vie stables. Cela dit, dans de nombreux pays, l'afflux de nouveaux arrivants dans les régions côtières entraîne une concurrence excessive entre les pêcheurs, l'amenuisement rapide des ressources halieutiques et une dégradation accrue de l'environnement côtier. Autre conséquence : plus les ressources s'amenuisent, plus les activités de pêche tendent à s'éloigner du littoral. Il en résulte une multiplication des accidents, car les petits bateaux des pêcheurs côtiers ne sont pas suffisamment bien équipés, et ceux-ci maîtrisent mal les techniques de navigation.

En tant que source de devises, le secteur de la pêche joue également un rôle important pour les pays en développement. En 2004, selon les chiffres de la FAO, la part des pays en développement dans les exportations mondiales de produits de la mer s'est élevée à 48 % en valeur et 57 % en volume.

En résumé, ce secteur joue un rôle significatif pour les pays en développement en termes d'approvisionnement vivrier, d'emplois et de revenus. Il se heurte néanmoins à des obstacles comme la gestion

inadéquate des ressources, et la diminution ou l'épuisement de ces ressources du fait notamment de la détérioration de l'environnement. Dans les zones côtières, cette situation est liée à la pauvreté chronique des communautés de pêche. Ainsi, au lieu d'adopter une approche classique de développement des activités de pêche, il est préférable d'apporter une aide bénéficiant non seulement aux pêcheurs, mais aussi au reste de la population des villages côtiers, et d'opérer un développement de ces villages axé sur l'amélioration des moyens d'existence de leurs habitants. Il est urgent de déployer des efforts permettant la préservation et la gestion des ressources, et de promouvoir un développement des communautés de pêche fondé sur l'exploitation durable des ressources.

Actions de la JICA

Compte tenu de la situation, la JICA mène des activités de coopération obéissant aux trois objectifs stratégiques de développement suivants, en tenant compte de quatre points clés :

Les trois objectifs stratégiques de développement

1) Développement des communautés de pêche

Pour résoudre les problèmes de pauvreté dans les villages de pêcheurs, il faut aider les ménages à obtenir des revenus stables et améliorer leurs conditions d'existence.

Dans cette optique, la JICA apporte une aide régulière visant à sensibiliser les villageois au concept de pêche durable et aux techniques de pêche appropriées ; ces efforts s'intègrent dans une démarche globale qui comprend l'appui à l'agriculture, notamment, et au développement social (santé, éducation). Pour revitaliser les villages de pêcheurs, l'Agence met en œuvre une coopération

s'étendant à l'ensemble de leurs habitants, et non aux seuls pêcheurs — comme le voudrait une approche classique. Autre paramètre à prendre en compte : la pêche durable se fonde sur la restriction des captures. Ainsi, pour que les ménages disposent de revenus leur permettant de subsister malgré des captures limitées, il importe d'adopter une vision plus globale, prenant en compte l'ensemble de la communauté, et non les seuls pêcheurs.

2) Approvisionnement alimentaire régulier (exploitation rationnelle des ressources halieutiques)

Il est nécessaire de créer une infrastructure de pêche et d'améliorer les engins et méthodes de pêche pour éviter de capturer des poissons immatures (et empêcher ainsi le renouvellement des ressources), afin d'assurer une exploitation rationnelle et durable des ressources halieutiques.

Il importe également de savoir que seuls les deux tiers du volume total des prises sont utilisés à des fins alimentaires ; beaucoup de poissons sont éliminés après capture, notamment parce qu'ils ont perdu leur fraîcheur et sont devenus insalubres. Les techniques de conservation, de transformation et d'assurance-qualité doivent par conséquent être améliorées, pour renforcer la sécurité alimentaire des produits de la pêche. Dans le même temps, il convient de promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources en réduisant les pertes après capture ou en créant de nouvelles valeurs. Les efforts déployés pour étendre la production et améliorer les méthodes d'exploitation ont pour objectif d'accroître la production alimentaire.

3) Gestion des ressources halieutiques

À la différence des ressources minérales, les poissons constituent des ressources renouvelables qui se régénèrent spontanément si les captures restent dans des limites raisonnables. Sachant cela, on s'efforce de maintenir l'exploitation des ressources à un niveau raisonnable, de préserver les stocks et de stabiliser les moyens d'existence des populations grâce à la pêche. Les pays développés ont passé beaucoup de temps et consacré d'importants moyens humains et financiers à la mise en place d'une gestion adéquate des pêches. Pour leur part, les pays en développement doivent adopter des approches à long terme adaptées à la communauté, en commençant par améliorer la prise de conscience au niveau de l'administration et des pêcheurs. La préservation des ressources halieutiques implique une approche régionale à long terme prenant en compte l'écosystème terrestre et aquatique — gestion des cours d'eau et des forêts situées en amont, etc.

De plus, une approche régionale transfrontière est adoptée pour les poissons migrateurs et les espèces rares.

Les quatre points-clés

1) Renforcement des capacités

Pour atteindre les trois objectifs décrits précédemment, il importe de renforcer les aspects administratifs, en modernisant notamment le cadre juridique et réglementaire, d'améliorer les activités au niveau communautaire, et de sensibiliser les individus à ces questions. Bien entendu, ces efforts doivent aller de pair avec le renforcement des aspects techniques : développement des activités de pêche, transformation du poisson, aquaculture, étude sur l'état des ressources. La JICA entend contribuer au développement des ressources humaines et au renforcement des capacités de résolution des problèmes pour permettre à la société, à l'organisation et aux individus de jouer leur rôle, séparément ou conjointement.

2) Coordination de l'aide

La coordination de l'aide est une approche fréquemment utilisée pour répondre à des problèmes de portée générale existant dans de nombreux pays en développement — notamment d'Afrique subsaharienne. Dans le secteur des pêches, la gestion des ressources rend de plus en plus nécessaire le recours à la coordination régionale. En matière de coordination de l'aide, la JICA remplit de manière proactive une fonction d'harmonisation et de transmission des informations, tout en confirmant la place de la coopération japonaise dans les pays bénéficiaires. La JICA entend procéder à des échanges de vues avec d'autres donateurs et organismes apparentés dès le stade de la formulation d'un nouveau projet.

3) Promotion de l'approche-programme

Pour assurer un impact accru et maximiser les résultats de la coopération axée sur les projets individuels, la JICA privilégiera une approche axée sur les programmes en faisant appel à différents instruments de l'aide japonaise, tout en collaborant avec d'autres donateurs. L'Agence favorisera notamment une collaboration centrée sur les projets de développement des villages de pêcheurs, en s'appuyant plus que jamais sur l'aide financière non remboursable et sur l'envoi de volontaires ; elle s'efforcera en outre d'étendre les zones à développer et d'assurer la pérennité des effets de la coopération.

4) Considérations liées au genre

Pénible et dangereux, le travail sur un bateau de pêche s'adresse essentiellement à des hommes en âge de travailler. On a donc souvent tendance à considérer les femmes et les personnes âgées comme des groupes socialement vulnérables. Or, elles jouent un rôle important dans le secteur de la pêche dans les villages côtiers. Elles ramassent les crustacés et mollusques sur le littoral, réparent les filets, assurent la transformation et la commercialisation des produits de la mer.

Le développement des activités de pêche et des villages de pêcheurs privilégie l'amélioration de l'environnement social et la prise en compte de la question de genre. De plus, les projets individuels offrent davantage d'opportunités aux femmes pauvres et aux femmes désavantagées dans leur accès à l'autonomie.

Étude sur la promotion de l'aquaculture continentale pour le développement rural au Bénin

ÉTUDE DE CAS

Cette étude, lancée en 2007 pour une durée de deux ans, entend faire de l'aquaculture continentale la pierre angulaire du développement des villages ruraux dans ce pays.

Le Bénin, dont le territoire représente à peu près le tiers de celui du Japon, est une longue bande de terre s'étirant sur 670 km du nord au sud et 80 km d'est en ouest. La partie méridionale du pays est tournée vers l'océan, mais le littoral ne mesure que 125 km de large (contre 200 km pour les 23 arrondissements de Tokyo). La majeure partie du territoire est située à l'intérieur des terres.

Les Béninois sont amateurs de poisson et le pays est fier de posséder une industrie de la pêche. Or, les poissons de mer ne représentent qu'une faible proportion des captures nationales, qui proviennent pour l'essentiel des lacs et des rivières. La production halieutique nationale n'étant pas suffisante pour couvrir les besoins, le

Bénin est tributaire de ses importations de poisson. Les prises de poisson de mer s'élevaient à 10 000 tonnes, contre 35 000 tonnes pour les poissons d'eau douce ; les importations étaient de 46 000 tonnes en 2006.

L'augmentation de la production constitue donc un enjeu essentiel pour le Bénin ; la promotion de l'aquaculture dans les zones rurales devrait lui permettre de se rapprocher de cet objectif. Cette étude de développement se propose d'élargir les technologies d'aquaculture continentale afin de stimuler la production, et de promouvoir les pratiques aquacoles pour améliorer les revenus et les conditions de vie des ménages. Au Bénin, l'aquaculture se pratique le plus souvent en parallèle avec une activité agricole ou pastorale. La JICA s'efforce d'élaborer un plan de développement intégré des communautés rurales en s'intéressant à d'autres domaines que l'aquaculture.